

Faculté des arts et des sciences

Département de sciences biologiques



Université 
de Montréal



GUIDE DE L'INSCRIPTION

ANNÉE ACADÉMIQUE 2012-2013

Baccalauréat (version 16)

Majeure (version 12)

Mineure (version 9)

DOCUMENT À CONSERVER DURANT TOUTES VOS ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Juillet 2012

Calendrier des études révisé

2012-2013



ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2012

Trimestre
Hiver 2013

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras et les journées de rattrapage des cours interrompus au trimestre d'hiver 2012 sont en italiques

premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté

dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais*

— période d'activités libres

— examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours

dernier jour pour abandonner un cours avec frais*

journée d'examens

* Les dates d'annulation et d'abandon sont provisoires jusqu'à leur adoption par la Commission des études

D L M M J V S

Aout/Septembre 2012

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Octobre 2012

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Novembre 2012

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

Décembre 2012

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

D L M M J V S

Janvier 2013

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Février 2013

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | | |

Mars 2013

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|--|
| | | | | | 1 | 2 | |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |
| 31 | | | | | | | |

Avril 2013

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|--|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | |
| 28 | 29 | 30 | | | | | |

Mai 2013

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|----|----|--|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Mot de bienvenue | 4 |
| Le Département de sciences biologiques | 5 |
| Le personnel du secteur académique | 6 |
| Calendrier des études | 7 |
| Objectifs de formation et structure des programmes de 1 ^{er} cycle | 8 |
| Cheminement de l'étudiant pour la 1 ^{ère} année : B.Sc., Majeure et Mineure | 15 |
| Horaire d'automne 2012 et d'hiver 2013 | 16 |
| Inscription en ligne via <i>Mon portail UdeM</i> | 17 |
| Consignes pour les TP, livres et notes de cours | 18 |
| Bibliothèques | 19 |
| Pour vous préparer à la 2 ^e et à la 3 ^e année | 19 |
| Tableaux des trois programmes | 21 |
| BIO3020 : Stage en milieu de travail | 27 |
| Travaux sur le terrain..... | 27 |
| Évaluation de l'enseignement..... | 28 |
| Bourses de 1 ^{er} cycle | 29 |
| Vie étudiante..... | 29 |
| En difficulté? | 32 |
| Remerciements..... | 32 |
| Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants | 33 |
| Extraits du règlement des études de l'Université de Montréal | 35 |
| Bottin du personnel enseignant | 41 |

MOT DE BIENVENUE

Il nous fait plaisir de vous accueillir au Département de sciences biologiques.

Le Département de sciences biologiques offre un large éventail de cours et d'orientations couvrant tous les grands domaines de la biologie. Que vous soyez intéressés par la biologie végétale, par la biologie animale, par la biodiversité, par l'écologie, par l'évolution ou par la microbiologie et l'immunologie, vous trouverez ici les compétences professorales et le support technique et administratif pour vous aider à réaliser le cheminement que vous désirez. Vous rencontrerez au cours de votre baccalauréat des enseignants enthousiastes qui sauront vous communiquer leur passion pour leur matière.

La première année ne sera pas sans embûches, vous le devinez. C'est l'année charnière à l'université. Il vous faudra travailler fort pour réussir, travailler souvent par vous-mêmes et dans un climat de compétition. Il vous faudra travailler aussi contre ce sentiment de non-appartenance qu'éprouvent parfois les étudiants de première année, lié au fait que les cours sont offerts dans divers pavillons disséminés sur le campus. La première année est certainement la plus difficile du baccalauréat, mais elle est aussi pour la plupart des étudiants la plus marquante. Saisissez-en l'importance dès le tout début!

La persévérance est souvent la clé du succès, et la persévérance s'accompagne d'un travail soutenu. Pour vous aider à persévérer, pour vous écouter quand vous avez des problèmes, qu'ils soient d'ordre académique ou personnel, pour vous remonter quand la motivation est à la baisse, vous pouvez compter sur une équipe dynamique, expérimentée, efficace et chaleureuse. Nous sommes tous ici à votre service et soyez assurés de notre entière collaboration pour vous aider à réussir dans vos études et, surtout, à être heureux pendant les années que vous passerez au Département.

Bienvenue au Département de sciences biologiques et bon succès dans vos études!



Marc Amyot,
Directeur



Jocelyn Forget,
Adjoint au 1^{er} cycle



Micheline Fréchette,
Responsable des études

LE DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

C'est :

Une **équipe** d'enseignants, d'auxiliaires, de chercheurs, de techniciens ainsi qu'un personnel administratif qui vous accueillent et vous aident à cheminer dans vos études;

Une **formation** théorique jumelée à des travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, et un éventail de formules pédagogiques;

Des **stages** possibles en milieu de travail et des stages de recherche en laboratoires privés ou publics, dont les stages de recherche du cheminement honor;

Des **programmes d'échanges d'étudiants** possibles d'un ou deux trimestres dans des universités hors Québec qui vous offrent une ouverture sur le monde;

Des **laboratoires** d'enseignement et de recherche équipés d'appareils de pointe;

Des **collections** d'enseignement et de recherche (Collection entomologique Ouellet-Robert, Herbar Marie-Victorin, etc.);

Un **Institut de recherche en biologie végétale et un Centre sur la biodiversité** situés au Jardin botanique, rassemblant des professeurs du Département et des chercheurs de la Ville de Montréal;

Une **Station de biologie des Laurentides** où l'on trouve forêts, lacs, marécages, tourbières ainsi que laboratoires d'enseignement, de recherche et hébergement;

Des **bourses** d'admission et des bourses de travail d'été pour les meilleurs étudiants;

Un **symposium** annuel où les étudiants chercheurs présentent leurs travaux de recherche aux étudiants du premier cycle;

Une **association** étudiante qui participe aux comités départementaux, organise des rencontres sportives et sociales, et des conférences sur la recherche, l'enseignement et l'emploi;

Un **Café-BIO** qui propose repas légers, musique, détente, rencontres et partage.

LE PERSONNEL DU SECTEUR ACADÉMIQUE

Les questions reliées aux inscriptions, aux abandons, aux modifications ou aux absences aux examens s'adressent à :

Annie Aubin et Josée Dodier, Ginette Hamel,
Techniciennes en **Gestion des Dossiers Étudiants (TGDE)**
(ou **Très Gentilles Dames** pour les **Étudiants**)

Local D-219 PMV
Tél: 514 343-6585
biologie@umontreal.ca

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Le Secteur académique du Département est fermé les vendredis, du 8 juin au 10 août 2012. Durant la période estivale, il est donc préférable de téléphoner avant de vous y présenter.

Les problèmes de nature pédagogique plus complexes et les questions reliées aux programmes, aux horaires de cours, aux salles de cours, et aux bourses d'études sont du ressort de :

Micheline Fréchette, responsable (études)

Local D-223 PMV
Tél: 514 343-6111 poste 1207
micheline.frechette@umontreal.ca

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h, et sur rendez-vous de 15 h à 17 h.

Les décisions relatives aux probations, aux exclusions, aux équivalences, exemptions et transferts, aux programmes d'échanges et aux stages dans les universités étrangères, enfin, tous les conseils imaginables sur les études sont fournis, sur rendez-vous, par :

Jocelyn Forget, adjoint au 1^{er} cycle

Local F-232-4 PMV
Tél: 514 343-6084
jocelyn.forget@umontreal.ca

CALENDRIER DES ÉTUDES

AUTOMNE 2012

| | |
|--|--------------------------|
| DÉBUT DES COURS | 1 ^{er} octobre |
| DERNIER JOUR POUR MODIFIER UN CHOIX DE COURS ET ANNULER UN COURS SANS FRAIS | 17 octobre |
| PÉRIODE D'ABANDONS (avec frais de scolarité) | 18 octobre au 7 décembre |
| PÉRIODE DES EXAMENS INTRAS (mi-session) | 5 au 16 novembre |
| SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES | Aucune |
| DERNIER JOUR POUR ABANDONNER UN COURS | 7 décembre |
| PÉRIODE DES EXAMENS FINALS (fin de session) | 7 au 18 janvier |

HIVER 2013

| | |
|--|-----------------------|
| DÉBUT DES COURS | 21 janvier |
| DERNIER JOUR POUR MODIFIER UN CHOIX DE COURS ET ANNULER UN COURS SANS FRAIS | 5 février |
| PÉRIODE D'ABANDONS (avec frais de scolarité) | 6 février au 12 avril |
| PÉRIODE DES EXAMENS INTRAS (mi-session) | 11 au 22 mars |
| SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES | 4 au 10 mars |
| DERNIER JOUR POUR ABANDONNER UN COURS | 12 avril |
| PÉRIODE DES EXAMENS FINALS (fin de session) | 27 avril au 10 mai |

Note importante concernant le calendrier académique 2012-2013

Le mouvement de grève des étudiants qu'a connu le Québec au cours du printemps 2012 ainsi que la loi 78 du Gouvernement du Québec ont obligé l'Université de Montréal à adopter des mesures exceptionnelles afin d'élaborer un calendrier académique 2012 – 2013 conforme aux exigences de cette loi. Ainsi l'année académique débutera officiellement le 1^{er} septembre 2012, mais le calendrier des études stipule que les cours du trimestre d'automne se dérouleront du 1^{er} octobre au 21 décembre avec une période d'examens de fin de trimestre du 7 au 18 janvier. Les cours du trimestre d'hiver 2013 seront offerts du 21 janvier au 26 avril avec une période d'examens de fin de trimestre du 27 avril au 10 mai. Merci de votre compréhension et bon succès dans vos études de premier cycle en sciences biologiques.

OBJECTIFS DE FORMATION ET STRUCTURE DES PROGRAMMES DE 1^{er} CYCLE

I. BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (B.Sc.) (version 16)

Les objectifs généraux du programme de Baccalauréat spécialisé en sciences biologiques sont de former des biologistes capables d'œuvrer dans le marché du travail des sciences de la vie, un univers dynamique, diversifié, compétitif et en pleine évolution. Pour ceux et celles qui le désirent et qui maintiennent un dossier académique de haute qualité, il donne accès aux études supérieures de M.Sc. et de Ph.D. et à une carrière en recherche scientifique.

Le programme vise particulièrement à :

- ◆ offrir une formation de base équilibrée et complète en biologie;
- ◆ développer la curiosité intellectuelle, le sens critique, la maturité, ainsi que les habiletés et les techniques essentielles à la carrière de biologiste;
- ◆ permettre d'atteindre la polyvalence et la capacité d'ajustement requises dans le contexte changeant de la société actuelle et du monde du travail et de la recherche scientifique;
- ◆ permettre un début de spécialisation dans un domaine de pointe de la biologie actuelle.

La formation propre à chacune des orientations cherche à :

- ◆ fournir les connaissances fondamentales dans un domaine particulier de la biologie, en plus des bases communes à toutes les orientations;
- ◆ préparer adéquatement aux carrières académiques, à la recherche scientifique et au milieu du travail dans le domaine de la spécialisation;
- ◆ développer le sens de l'observation et de la synthèse, l'aptitude à identifier et à confronter des problématiques, la capacité d'analyser et d'interpréter les données, ainsi que la maîtrise de la méthode expérimentale.

Les étudiants seront confrontés aux courants philosophiques et idéologiques, passés et actuels, qui sous-tendent leur discipline et qui guident son évolution. Ils apprendront aussi à situer leurs études dans le contexte économique et social du monde contemporain.

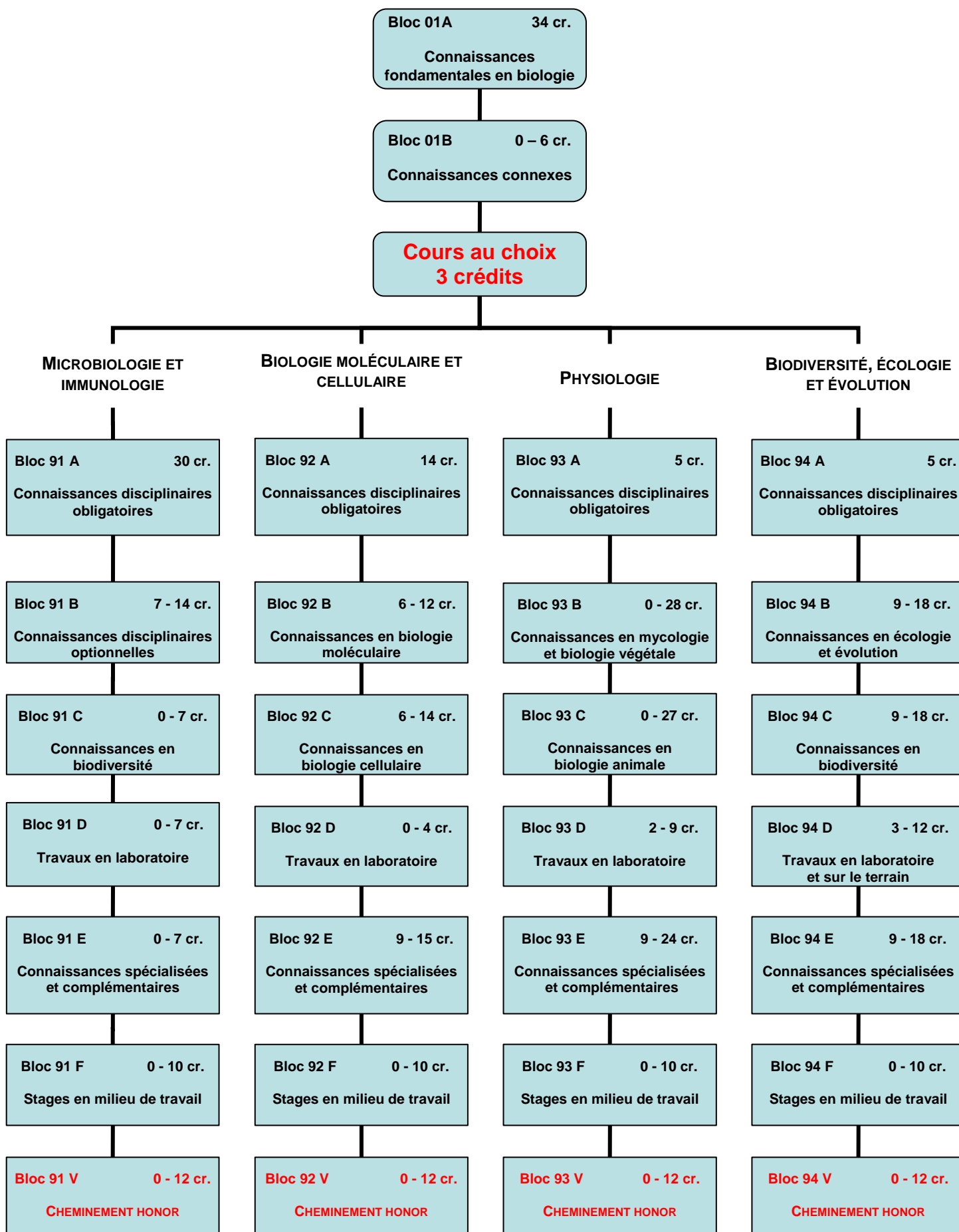
Le Baccalauréat spécialisé en sciences biologiques comprend un minimum de **90 crédits** de cours et est conçu pour être complété en trois ans, avec en moyenne 30 crédits de cours par année. L'inscription à plein temps correspond à une charge de 12 à 18 crédits par trimestre. Vous êtes admis dans la **version 16** de ce baccalauréat et y demeurez jusqu'à la fin de vos études.

Le Baccalauréat spécialisé comprend **quatre orientations** :

Microbiologie et immunologie (Segment 91)
Biologie moléculaire et cellulaire (Segment 92)
Physiologie (Segment 93)
Biodiversité, écologie et évolution (Segment 94)

À l'intérieur de chaque orientation, **deux cheminements** s'offrent à l'étudiant :

Cheminement régulier (sans aucun cours du Bloc V)
Cheminement honor (Bloc V de 12 crédits)



TRONC COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Les cours obligatoires de 1^{ère} année appartiennent au bloc 01A du «Tronc commun» (Segment 01) qui totalise 34 crédits, deux cours de ce bloc étant en 2^e et 3^e année. Ces cours fondamentaux exposent les étudiants à tous les grands aspects de la biologie et à tous les niveaux d'étude, du niveau le plus réductionniste au plus intégrateur. Ils permettent aux étudiants de se conforter dans le choix de leur orientation ou de le modifier. La réussite de ces cours est essentielle à l'obtention du grade. À des fins de planification, nous demandons aux étudiants d'identifier leur orientation dès la première année. La structure du programme autorise le changement d'orientation en 2^e année sans pénalité. Le bloc (01B), à option, permet de choisir jusqu'à 6 crédits dans des **disciplines connexes** à la biologie.

Bloc 01A obligatoire 34 crédits **Connaissances fondamentales en biologie**

| | | | |
|------------------------------|---------|-------------------------------|---|
| 1^{ère} année | BCM1531 | 3 | Introduction à la biochimie |
| | BIO1101 | 3 | Biologie moléculaire |
| | BIO1153 | 3 | Biologie cellulaire |
| | BIO1203 | 3 | Introduction à la génétique |
| | BIO1283 | 1 | Évolution |
| | BIO1335 | 2 | Biodiversité 1 |
| | BIO1435 | 2 | Biodiversité 2 |
| | BIO1534 | 3 | Physiologie végétale (T.P.) |
| | BIO1634 | 3 | Principes de physiologie animale (T.P.) |
| | BIO1803 | 3 | Écologie et environnement |
| MCB1979 | 3 | Microbiologie générale (T.P.) | |
| 2^e année | BIO2041 | 3 | Biostatistique 1 (T.P.) |
| 3^e année | BIO3002 | 2 | Bioéthique |

Bloc 01B option min. 0 cr., max. 6 cr. **Connaissances connexes**

| | | |
|----------|---|---|
| ANG1913 | 3 | Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences) |
| ANS1404T | 3 | Scientific and technical writing |
| ANT1900 | 3 | Introduction à l'anthropologie |
| ANT2454 | 3 | Introduction à la primatologie |
| BCM1501 | 3 | Origine biochimique de la vie |
| CHM1600 | 3 | Chimie de l'environnement : introduction |
| CHM1984 | 3 | Chimie organique |
| CHM1990 | 3 | Physicochimie générale 1 |
| DRT3108 | 3 | Droit international de l'environnement |
| DRT3802 | 3 | Droit des sciences biologiques (ou DRT 3802G) |
| GEO2122 | 3 | Climatologie |
| GEO3132 | 3 | Paléogéographie |
| IFT1015 | 3 | Programmation 1 (T.P.) |
| IFT1810 | 3 | Introduction à la programmation (T.P.) |
| PHI1130 | 3 | Philosophie des sciences |
| PHI1365 | 3 | Évolution, pensée et valeurs |
| PHY1973 | 3 | Astrobiologie |
| REI1030 | 3 | Gestion et fonctions de l'organisation |
| REI1210 | 3 | Principes de gestion (ou REI 1210G) |
| SOL2200 | 3 | Sociologie de l'environnement |

Le programme de B.Sc. comprend **3 crédits au choix** qui peuvent être sélectionnés parmi tous les cours de l'annuaire de l'Université de Montréal **accessibles** aux étudiants de sciences biologiques (<http://www.progcours.umontreal.ca/quichets/progcours/horaire/cgi/11/e=ab20300,p=ab20302,cobol>).

Il ne comprend pas de cours hors programme qui, on le devine aisément, ne font pas partie d'un programme. Malheureusement trop d'étudiants confondent le **cours au choix, comptabilisé dans les 90 crédits du B.Sc. avec un cours hors programme qui n'est pas comptabilisé dans le B.Sc.** et ils doivent prolonger leurs études afin de satisfaire cette exigence. **Si vous avez l'intention de suivre un cours hors programme, veuillez vous présenter au secteur académique du Département (D-219) où on vous conseillera à ce sujet.**

Les autres cours des 2^e et 3^e années sont spécialisés selon l'orientation choisie et sont répartis dans des **blocs thématiques**. Chacune des orientations comporte un certain nombre de cours obligatoires (autres que ceux du tronc commun), ce nombre variant selon l'orientation, et un nombre de cours à option. Chaque bloc de cours thématique a un nombre minimal et un nombre maximal de crédits de cours qu'il est possible de choisir.

Le tableau suivant présente la répartition du nombre de crédits de cours obligatoires (du tronc commun et des autres blocs), à option et au choix dans les quatre orientations :

| ORIENTATION | OBLIGATOIRES | À OPTION | AU CHOIX |
|---|--------------|----------|----------|
| Microbiologie et immunologie Segment 91 | 64 | 23 | 3 |
| Biologie moléculaire et cellulaire Segment 92 | 48 | 39 | 3 |
| Physiologie Segment 93 | 39 | 48 | 3 |
| Biodiversité, écologie et évolution Segment 94 | 39 | 48 | 3 |

À la fin du B.Sc., il faut avoir satisfait aux exigences minimales de chacun des blocs de cours sans dépasser le nombre maximal de crédits. Il faut également avoir cumulé au total 90 crédits qui représentent la somme des crédits obligatoires, à option et au choix exigés selon l'orientation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE ORIENTATION

Orientation «Microbiologie et immunologie» (Segment 91)

L'objectif de cette orientation est de doter les diplômés des connaissances fondamentales et pratiques sur l'ensemble des champs de la microbiologie et de l'immunologie. Une solide formation de base en virologie, bactériologie et mycologie traite à la fois des aspects taxonomiques, phylogéniques, génétiques, physiologiques et pathologiques.

Un accent particulier est mis sur :

- ◆ la formation en immunologie aux niveaux moléculaire et cellulaire;
- ◆ la connaissance des interactions entre les micro-organismes, leurs hôtes et leur environnement;
- ◆ les méthodes de détection et de détermination des micro-organismes;
- ◆ les techniques de contrôle de qualité et les méthodes biotechnologiques ainsi que leurs applications en immunologie.

L'orientation est offerte conjointement avec le Département de microbiologie et immunologie de la Faculté de médecine. Les diplômés de cette orientation peuvent devenir membres de l'Association des Microbiologistes du Québec.

Orientation «Biologie moléculaire et cellulaire» (Segment 92)

Cette orientation vise à former des scientifiques spécialisés dans la biologie réductionniste. La formation apporte les connaissances approfondies en biologie moléculaire et cellulaire, et intègre des notions de biochimie et de bioinformatique.

Un accent particulier est mis sur :

- ◆ des concepts de signalisation cellulaire;
- ◆ des connaissances en génétique et expression génique;
- ◆ les principes de phylogénie et systématique;
- ◆ des notions de bioinformatique.

Ces objectifs sont atteints par une formation théorique accompagnée de travaux pratiques en laboratoire qui permettent également aux étudiants d'apprendre les techniques et de connaître les méthodologies. Les diplômés de cette orientation sont préparés à travailler et à entreprendre des études supérieures en biologie moléculaire et cellulaire et dans le domaine biomédical, incluant le milieu de la recherche hospitalier-universitaire et celui de l'industrie biopharmaceutique et biotechnologique.

Orientation «Physiologie» (Segment 93)

Les diplômés de cette orientation sont préparés à travailler et à entreprendre des études supérieures en biologie végétale ou animale et dans le domaine biomédical, incluant le milieu de la recherche hospitalier-universitaire et celui de l'industrie biopharmaceutique et biotechnologique. La structure de l'orientation permet aux étudiants de se spécialiser en biologie végétale ou animale mais aussi de combiner les deux.

Selon le choix des étudiants, la formation s'articule sur :

- ◆ la connaissance des structures végétales, de leur genèse et de leur fonctionnement végétatif et reproducteur, à tous les niveaux d'organisation, de la molécule à la plante entière;
- ◆ l'étude de l'hérédité, de l'évolution, de la phylogénie et de la classification des végétaux;
- ◆ la détermination des rapports des plantes entre elles et avec les autres organismes, de même que leurs relations avec le milieu physique, en particulier le sol et le climat;
- ◆ la connaissance des écosystèmes et des rôles que les végétaux y jouent et des contraintes qu'ils y rencontrent;
- ◆ l'apprentissage de la problématique, des enjeux et des techniques de la biotechnologie végétale;
- ◆ une connaissance de la morphologie, du fonctionnement, du développement et de l'évolution des systèmes intégrateurs de l'organisme;
- ◆ une étude de la biodiversité animale, aux niveaux taxonomique, physiologique, comportemental, écologique et phylogénétique;
- ◆ un enseignement centré sur la physiologie comparée et adaptative des animaux, y compris l'humain;
- ◆ un apprentissage pratique des problématiques et des méthodologies de la recherche en physiologie animale.

Les étudiants qui choisissent un parcours en physiologie végétale font des travaux pratiques ou des stages au Jardin botanique de Montréal où sont situés les professeurs de biologie végétale du Département. Cette orientation comporte de nombreux travaux de laboratoire, avec des animaux vivants, alliant la connaissance théorique à une solide expérience pratique.

Orientation «Biodiversité, écologie et évolution» (Segment 94)

L'orientation vise à former des biologistes capables de comprendre et d'analyser, dans une perspective évolutionniste, la structure et le fonctionnement des écosystèmes et, en particulier, les relations entre les organismes vivants et leur milieu, tant biotique que géophysicochimique. On y obtient une formation de base en sciences naturelles, en écotoxicologie, en aménagement, en évolution et en écologie des richesses naturelles.

Les étudiants y acquièrent une connaissance :

- ◆ de la diversité des organismes vivants et de leurs adaptations aux conditions naturelles et anthropiques des écosystèmes;
- ◆ de la dynamique des populations et des rapports entre les espèces au sein des communautés vivantes;
- ◆ des processus physiques et chimiques présents dans les milieux naturels;
- ◆ des relations entre le vivant et les composantes physicochimiques de son milieu;
- ◆ des méthodes d'analyse et d'interprétation de ces interrelations.

Ces objectifs sont atteints par une formation théorique accompagnée de travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, en particulier à la Station de biologie des Laurentides; ces travaux pratiques permettent aux étudiants d'apprendre les techniques et de connaître les méthodologies et les appareillages couramment utilisés en écologie.

LE CHEMINEMENT HONOR

DESCRIPTIF

Le cheminement honor est destiné aux étudiants qui prévoient continuer aux cycles supérieurs. Il comprend deux cours de niveau 4000 qui constituent le Bloc V de chacune des orientations (Blocs 91V, 92V, 93V et 94V). Il comprend un cours méthodologique de 3 crédits : BIO4000 Communication scientifique, commun aux étudiants de toutes les orientations, qui porte sur l'analyse et la rédaction de textes scientifiques et sur la présentation à des congrès, orale et par affiche. Le cheminement honor comprend aussi 2 stages de recherche totalisant 9 crédits dans un laboratoire sur le campus ou hors campus qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience tangible de recherche. Les étudiants de l'orientation Microbiologie et immunologie s'inscrivent aux cours MCB4050 et MCB4060 alors que les étudiants des 3 autres orientations s'inscrivent aux cours BIO4050 et BIO4060.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION DES ÉTUDIANTS (Inscription sous approbation seulement)

- a) avoir réussi au moins **50 crédits de cours**;
- b) avoir une moyenne cumulative minimale de **3,5**;
- c) trouver un laboratoire d'accueil et un superviseur qui accepte d'encadrer le stage de recherche;
- d) faire approuver le stage par le coordonnateur de stage avant le **1^{er} juillet** précédant le début du stage :
 - au Département de microbiologie et immunologie (Bloc 91V) : professeur George Szatmari,
 - au Département de sciences biologiques (Blocs 92V, 93V, 94V) : professeure Thérèse Cabana;
- e) Vous **ne devez pas vous inscrire** au stage en milieu de travail (BIO3020) si vous pensez suivre le cheminement honor.

CONDITIONS POUR L'INDICATION DU «CHEMINEMENT HONOR» SUR LE DIPLÔME

Les conditions pour l'indication du cheminement honor sur le diplôme sont la réussite de tous les cours incluant ceux du cheminement honor de même qu'une moyenne cumulative minimale à maintenir de **3,3**.

LES STAGES DE RECHERCHE (BIO 4050 – BIO4060 ou MCB 4050 – MCB4060)

APPROBATION DES STAGES

Pour faire approuver le projet de stage, l'étudiant doit soumettre au coordonnateur départemental :

- a) une copie de son relevé de notes;
- b) le formulaire d'enregistrement **Stage de recherche 1 et 2 BIO4050 – BIO4060 ou Stage de recherche 1 et 2 MCB4050 – MCB4060** (disponible au D-219 du PMV) dûment rempli, signé par lui-même et par le superviseur de la recherche. Ce formulaire indique le laboratoire d'accueil, le nom et le statut du superviseur, le titre du projet de recherche, 3 à 5 mots-clés et l'horaire de travail de l'étudiant;
- c) un résumé du projet de recherche d'au maximum 2000 caractères.

MODALITÉS DES STAGES

Recherche en laboratoire :

Un total de 60 jours de travail à temps plein en laboratoire est exigé pour les stages de recherche honor 1 et 2.

Rapport :

Un rapport détaillé et complet de la recherche effectuée doit être remis **au plus tard le 15 avril**. Une partie importante du rapport consiste en la rédaction d'un article scientifique. Il est entendu que cet article peut ne pas être prêt pour soumission à un périodique, mais il constitue un exercice formateur. L'article comprend les sections habituelles : introduction, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon appropriée à la discipline, discussion et bibliographie. Les étudiants devraient travailler tout au long du trimestre d'hiver à la rédaction du rapport afin de le remettre à temps.

Présentation orale :

Une séance de présentations orales a lieu dans la dernière semaine d'avril ou la première semaine de mai. Chaque étudiant stagiaire présente son travail à l'aide d'un support audiovisuel adéquat. La présentation elle-même dure 25 minutes et est suivie d'une période de questions de 5 minutes. La présence aux présentations des autres étudiants stagiaires est obligatoire.

LABORATOIRE D'ACCUEIL ET SUPERVISION

Les laboratoires de tous les professeurs du Département de microbiologie et immunologie et du Département de sciences biologiques de même que les laboratoires affiliés (hospitaliers, centres de recherche) sont autorisés d'office. Tout autre laboratoire oeuvrant dans les domaines de la biologie (universitaire, industriel, gouvernemental...) doit être approuvé par le coordonnateur départemental du cours (G. Szatmari, Microbiologie) ou (T. Cabana, Sciences biologiques). Ces laboratoires doivent procurer un environnement résolument axé sur la recherche. Les étudiants devront accepter les règlements de chaque laboratoire en ce qui concerne les horaires, les aspects de sécurité, etc.

Pour que le projet de stage soit accepté, l'étudiant doit trouver un superviseur qui accepte d'encadrer le projet de recherche et de fournir une évaluation du travail de l'étudiant. Même si l'étudiant stagiaire peut travailler dans le quotidien avec des étudiants diplômés et des techniciens, le superviseur qui détient obligatoirement un diplôme universitaire de Ph.D. ou de M.D. doit évaluer le travail de l'étudiant et s'en porter garant.

ÉVALUATION DU CHEMINEMENT HONOR

L'évaluation comporte trois parties de valeur égale :

- a) le travail même de laboratoire, évalué par le superviseur;
- b) le rapport, évalué par le superviseur et le coordonnateur départemental;
- c) la présentation orale, évaluée par le coordonnateur départemental, le professeur responsable du cours BIO 4000 ainsi que les étudiants inscrits au cheminement honor.

II. MAJEURE (version 12)

Ce programme permet d'acquérir des connaissances fondamentales en biologie tout en ouvrant l'accès à des cours plus spécialisés dans un ou plusieurs des domaines de pointe de la discipline. Il totalise **60 crédits** dont 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix, et il est construit en blocs de cours obligatoires et optionnels thématiques semblables à ceux du B.Sc. Attention de ne pas confondre le **cours au choix**, comptabilisé dans les 60 crédits de la Majeure, et un cours **hors programme** qui n'est pas comptabilisé dans la Majeure. Vous devez vous présenter au secteur académique du Département (D-219) si vous désirez vous inscrire à un cours hors programme. On doit s'inscrire à 15 crédits par trimestre pour terminer le programme en 2 ans.

La Majeure doit être combinée à la Mineure dans une autre discipline pour l'obtention d'un Baccalauréat en sciences. Vous êtes admis dans la **version 12** de la Majeure et y demeurez jusqu'à la fin de vos études.

III. MINEURE (version 9)

En plus d'assurer une connaissance des bases cellulaires, moléculaires et génétiques de la biologie moderne, ce court programme permet un survol des champs principaux des sciences biologiques ou un début de concentration dans un domaine particulier qui répond aux besoins ou aux aspirations de l'étudiant. Le programme totalise **30 crédits** dont 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix également répartis en blocs obligatoire et optionnels. Attention de ne pas confondre le **cours au choix**, comptabilisé dans les 30 crédits de la Mineure, et un cours **hors programme** qui n'est pas comptabilisé dans la Mineure. Vous devez vous présenter au secteur académique du Département (D-219) si vous désirez vous inscrire à un cours hors programme. On doit s'inscrire à 15 crédits par trimestre pour compléter le programme en une année.

La Mineure peut être combinée à une Majeure dans une autre discipline ou peut être combinée à 2 autres Mineures. Dans les deux cas, le cumul de ces programmes conduit à l'obtention d'un Baccalauréat en sciences. Vous êtes admis dans la **version 9** de la Mineure et y demeurez jusqu'à la fin de vos études.

CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT EN 1^{ère} ANNÉE : B.SC., MAJEURE ET MINEURE

| B.Sc.* | MAJEURE | MINEURE |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Automne | | |
| BCM 1531 3 Intro. biochimie | BCM 1531 3 Intro. biochimie | BCM 1531 3 Intro. biochimie |
| BIO 1153 3 Biologie cellulaire | BIO 1153 3 Biologie cellulaire | BIO 1153 3 Biologie cellulaire |
| BIO 1203 3 Intro. génétique | BIO 1203 3 Intro. génétique | BIO 1203 3 Intro. génétique |
| BIO 1335 2 Biodiversité 1 | BIO 1335 2 Biodiversité 1 | Cours à option ou au choix |
| BIO 1534 3 Physiologie végétale | Cours à option ou au choix | Cours à option |
| Hiver | | |
| BIO 1101 3 Biologie moléculaire | BIO 1101 3 Biologie moléculaire | BIO 1101 3 Biologie moléculaire |
| BIO 1283 1 Évolution | BIO 1435 2 Biodiversité 2 | Cours à option ou au choix |
| BIO 1435 2 Biodiversité 2 | Cours à option ou au choix | Cours à option |
| BIO 1634 3 Physiologie animale | Cours à option | Cours à option |
| BIO 1803 3 Écologie et environ. | Cours à option | Cours à option |
| MCB 1979 3 Microbiologie génér. | Cours à option | Cours à option |

* Les étudiants des orientations *Biologie moléculaire et cellulaire*, *Physiologie* et *Biodiversité, écologie et évolution* du B.Sc. doivent compléter le trimestre d'automne en s'inscrivant à BIO1345 T.P. de biodiversité 1 (1 crédit) et compléter le trimestre d'hiver avec BIO1445 T.P. de biodiversité 2 (1 crédit), pour qui ces T.P. sont obligatoires.

HORAIRE D'AUTOMNE 2012 ET D'HIVER 2013

AUTOMNE

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|---|--|-------|--|
| AM | | | | |
| BIO 1335 Biodiversité 1 Th 8:30 – 10:30 Ex. Intra : 12 nov., 8:30 – 10:15 Ex. Final : 7 janv., 8:30 – 11:15 | BIO 1345 Section A Biodiversité 1 Laïus 8:30 – 9:30 TP 9:30 – 11:30 G-120 PMV | BIO 1153 Biologie cellulaire Th 8:30 – 11:30 Ex. intra : 7 nov., 8:30 -11:15 Ex. Final : 16 janv., 8:30 – 11:15 | | BIO 1203 Intro. génétique Th 8:30 – 11:30 Ex. Intra : 16 nov., 8:30 – 11:15 Ex. final : 11 janv., 8:30 – 11:15 |
| BIO 1534 Physiologie végétale Th 10:30 – 12:30 Ex. intra : 19 nov., 10:30 – 12:15 Ex. Final : 14 janv., 8:30 – 11:15 | BIO 1534 Section B Physiologie végétale Laïus 8:30 – 9:30 TP 9:30 – 11:30 E-104 PMV | | | |
| PM | | | | |
| BIO 1534 Section A Physiologie végétale Laïus 13:30 – 14:30 TP 14:30 – 16:30 E-104 PMV | BIO 1345 Section B Biodiversité 1 Laïus 12:30 – 13:30 TP 13:30 – 15:30 G-120 PMV | BCM 1531 Intro. biochimie Th 13:00 – 16:00 Ex. Intra : 14 nov., 13:00 – 15:45 Ex. final : 9 janv., 13:00 – 15:45 | | |
| BIO 1345 Section C Biodiversité 1 Laïus 13:30 – 13:40 TP 14:30 – 16:30 G-120 PMV | BIO 1534 Section C Physiologie végétale Laïus 13:00 – 14:00 TP 14:00 – 16:00 E-104 PMV | | | |

HIVER

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|--|--|---|--|
| AM | | | | |
| | BIO 1435 Biodiversité 2 Th 9:30 – 11:30 Ex. intra : 12 mars, 9:30 -11:15 Ex. final : 7 mai, 9:30 – 12:15 | BIO 1445 Section A Biodiversité 2 Laïus 8:30 – 9:30 TP 9:30 – 11:30 D-160 PMV | MCB 1979 Sect. B Microbio. générale Th 8:30 – 10:30 Ex. intra : 14 mars, 17:30 – 19:15 Ex. final : vendredi 10 mai, 13:00 – 15:45 | BIO 1101 Bio. moléculaire Th : 8:30 – 11:30 Ex. Intra : 1er mars, 8:30 – 11:15 Ex. Final : 3 mai, 8:30 – 11:15 |
| | | BIO 1634 Section B Physio. animale TP 8:30 – 11:30 E104/130 PMV | BIO 1283 Évolution Th 10:30 – 12:30 Ex. intra : 14 mars 11:00 – 12:00 Ex. final : 18 avril 10:30 – 12:15 | |
| PM | | | | |
| MCB 1979 Sect. B Microbiologie générale TP 13:30 – 16:30 T-600 R.-Gaudry | BIO 1634 Physio. animale Th 13:00 – 15:00 Laïus 15:00 – 16:00 Ex. intra : 19 mars, 13:00 – 14:45 Ex. final : 30 avril, 13:00 – 15:45 | BIO 1445 Section B Biodiversité 2 Laïus 13:00 – 14:00 TP 14:00 – 16:00 D-160 PMV BIO 1634 Section C Physio. animale TP 13:30 – 16:30 E104/130 PMV | BIO 1803 Écologie et environnement Th 13:00 – 16:00 Ex. intra : 21 mars, 13:00 – 15:45 Ex. final 9 mai, 13:00 – 15:45 | |
| | BIO 1634 Sect. A Physio. animale TP 17:30 – 20:30 E104/130 PMV | | N.B.: Vérifier l'horaire sur internet car il peut être modifié sans autre avis. | |

INSCRIPTION EN LIGNE VIA *MON PORTAIL UdeM*

Mon portail UdeM est un service internet qui vous permet d'accéder à votre dossier personnel et d'effectuer des transactions telles que le choix de cours, le changement d'adresse ou la redirection du courriel. De plus, vous y trouverez votre horaire personnel, votre relevé de compte ainsi que la description des programmes et la liste des cours offerts.

COMMENT ACCÉDER À *MON PORTAIL UdeM*

Vous pouvez accéder à *Mon portail UdeM* à partir de la page d'accueil du site Web de l'Université de Montréal (www.umontreal.ca), en cliquant sur *Mon Portail UdeM*, en haut à droite de la page.

SALLES INFORMATIQUES


Si vous ne pouvez accéder à *Mon portail UdeM* à partir d'un ordinateur personnel, utilisez les postes de travail à votre disposition dans les bibliothèques et les locaux suivants:

- A-325 du Pavillon Marie-Victorin
- S-116 du Pavillon Roger-Gaudry
- B-2361 du Pavillon 3200 Jean-Brillant
- 7090 du Pavillon Marguerite-d'Youville

COMMENT OBTENIR MON

En tant qu'étudiant, vous avez reçu un  (un numéro d'identification personnel) provisoire du Registrariat. Vous devez personnaliser cet  dès le premier accès à *Mon portail UdeM*. *Conservez-le précieusement.*

J'AI PERDU MON

Si vous êtes un étudiant **inscrit** vous pouvez vous attribuer un nouveau  en ligne. Sur la page d'authentification de *Mon portail UdeM*, cliquez sur **UNIP oublié** et suivez les indications. Vous devez avoir en main votre carte d'étudiant et vous devrez répondre à quelques questions d'ordre personnel.

COMMENT M'INSCRIRE

Avant de vous inscrire en ligne aux cours d'automne 2012 et d'hiver 2013, complétez le formulaire Choix de cours, qui doit **OBLIGATOIREMENT** être approuvé par l'un des responsables.

Dans *Mon portail UdeM*, dans l'encadré *Mon dossier*, sélectionnez **Compléter mon choix de cours**. Choisissez le programme et le trimestre et cliquez sur **Chercher**. La structure de votre programme s'affiche. Il ne reste qu'à cocher les cours désirés et à cliquer sur **Inscrire** dans le bas de la page. Le choix de cours doit être effectué en conformité avec le cheminement des études proposé par votre responsable de programme. Le système valide alors la transaction soumise. Si un message d'erreur apparaît, recommencez l'opération en ajustant votre choix. Lorsque celui-ci est validé, le résumé de votre transaction ainsi qu'un numéro de confirmation de transaction apparaissent à l'écran. Notez ce numéro, il pourra éventuellement vous être utile. Si votre inscription est en attente, vous devez consulter ultérieurement **l'État de l'inscription** afin de connaître la décision finale de votre département ou du département responsable du cours. Par ailleurs, votre département pourra ajuster votre inscription si votre cheminement n'est pas respecté.

Vous avez la responsabilité de consulter *Mon portail UdeM* régulièrement afin de connaître l'état de votre dossier. Un service de dépannage centralisé au numéro de téléphone **514 343-7212** est disponible pour répondre aux besoins des étudiants éprouvant des difficultés techniques.

ATTENTION! Dans tous les cas, le *Règlement des études de premier cycle*, le cheminement des études et toute autre règle du programme tel que géré par le responsable ou son délégué ont préséance sur les fonctionnalités de l'inscription en ligne.

Il est de votre responsabilité de connaître le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* et le *Règlement des études de premier cycle* avant le début du trimestre d'automne. Ces règlements sont transcrits plus loin dans ce guide.

Les étudiants qui veulent obtenir des **équivalences** pour des cours suivis dans une autre université ou qui ont droit à des **transferts de cours** suivis à l'Université de Montréal doivent rencontrer Micheline Fréchette. Leur choix de cours se fera individuellement en fonction des cours qui restent à faire dans leur programme respectif. Il en est de même pour ceux qui désirent obtenir des exemptions dans le cadre d'une passerelle DEC-BAC.

Conservez ce *Guide de l'inscription* aussi longtemps que vous serez inscrits en Sciences biologiques.

Utilisez votre adresse électronique, reçue de l'Université de Montréal, afin d'être sur la liste d'envoi du Département. Elle se présente ainsi: **prénom.nom@umontreal.ca** et donne une touche professionnelle à vos courriels lorsque vous sollicitez un rendez-vous pour un stage dans une entreprise, pour un emploi d'été, pour une demande d'études à l'étranger, etc.

CONSIGNES POUR LES TP, LIVRES ET NOTES DE COURS

Aucun manteau ou sac n'est accepté dans les salles de TP. Le port du **sarrau** est **obligatoire** pour tous les travaux pratiques. À défaut de souscrire à cette consigne, vous vous verrez refuser l'accès au laboratoire.

Les TP du cours MCB1979 ont lieu en hiver, mais vous devez **ABSOLUMENT** vous procurer un casier au pavillon Roger-Gaudry (Local L-307) avant le 11 septembre, date limite à laquelle ces casiers vous sont réservés en priorité. Vous pouvez louer un casier pour deux en vous identifiant comme étudiant du cours MCB1979.

Certains T.P. requièrent l'achat d'une trousse à dissection.

Les livres et cahiers de cours sont disponibles au Magasin scolaire du Pavillon Roger-Gaudry. Plusieurs sont mis en réserve à la bibliothèque EPC-BIO et parfois à celle de la Santé ou de Botanique. Il est conseillé d'attendre le début du trimestre avant de vous procurer des ouvrages académiques.

Commande électronique :

Entrez sur le site **www.libraire.umontreal.ca/** et cliquez sur **étudiants**. Entrez le numéro du cours pour lequel vous voulez passer une commande, cochez le livre correspondant, puis cliquez sur son titre. Cliquez sur **commander** et entrez les informations nécessaires. Un numéro de commande vous sera donné. Présentez-le au magasin scolaire en échange de votre commande.

BIBLIOTHÈQUES

Service des bibliothèques

Les étudiants et les diplômés ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université.

Prêts: tél.: 514 343-6111, poste 1705

Références: tél.: 514 343-6111, poste 1706

Bibliothèque EPC-Biologie

G-205 PMV., tél : 514 343-7242

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <http://www.bib.umontreal.ca>

Outre les collections attendues, la bibliothèque contient des ordinateurs donnant accès au site de la bibliothèque ainsi qu'à Internet, de même que des microscopes et des loupes qui permettent de préparer les examens de certains travaux pratiques. Des cubicules fermés permettent de travailler en groupe.

Bibliothèque de botanique

Local 334 du Jardin Botanique de Montréal, 4101 rue Sherbrooke Est, tél : 514 872-8495

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <http://www.bib.umontreal.ca>

L'accès à la Bibliothèque de botanique est gratuit. Si on vous demande des frais à l'entrée du Jardin botanique, présentez votre carte d'étudiant et mentionnez que vous allez à la bibliothèque de l'Université.

Bibliothèque de la santé

L-623 Pavillon Roger-Gaudry

Renseignements: 514 343-6826

Prêt: 514 343-7664

POUR VOUS PRÉPARER À LA 2^e ET À LA 3^e ANNÉE

Tout cours de niveau 1000 échoué ou non complété en 1^{ère} année doit être repris le plus tôt possible et avoir priorité sur les autres cours lors du choix de cours en 2^e année. Ceci fait, en 2^e année, il faut donner priorité aux cours de niveau 2000 et en 3^e année à ceux de niveau 3000.

Attention! Certains cours ne sont donnés qu'aux deux ans; il faut donc planifier ensemble la 2^e et la 3^e année.

Les pages qui suivent présentent la structure en blocs de cours et la liste des cours dans chaque bloc pour les quatre orientations du B.Sc. spécialisé, de même que pour la Majeure et la Mineure.

Suivent des informations sur les stages en milieu de travail et les stages d'écologie sur le terrain et plusieurs autres informations.

Orientation *Microbiologie et immunologie* (1-235-1-0 Segment 91)

64 crédits obligatoires, 23 à option et 3 au choix

Bloc 91A Obligatoire 30 cr. *Connaissances disciplinaires obligatoires*

| | | |
|----------|---|------------------------------------|
| BCM 2958 | 1 | T.P. de biochimie générale |
| BIO 2162 | 3 | Compléments de biologie cellulaire |
| MCB 2979 | 4 | Bactériologie générale 1 (TP) |
| MCB 2986 | 4 | Immunologie générale (TP) |
| MCB 2992 | 4 | Bactériologie générale 2 (TP) |
| MCB 2994 | 4 | Virologie et pathogenèse vir. (TP) |
| MCB 2999 | 3 | Levures et org. levuriformes (TP) |
| MCB 3964 | 3 | Immunologie approfondie |
| MCB 3982 | 4 | Diversité microbienne (TP) |

Bloc 91C Option min. 0 cr., max. 7 cr. *Connaissances en biodiversité*

| | | |
|----------|---|-------------------------|
| BIO 1345 | 1 | T.P de biodiversité 1 |
| BIO 1445 | 1 | T.P de biodiversité 2 |
| BIO 2150 | 3 | Protistologie (TP) |
| BIO 2350 | 3 | Diversité fongique (TP) |
| BIO 2440 | 3 | Entomologie (TP) |
| BIO 2478 | 3 | Herpétologie |
| BIO 2480 | 3 | Ornithologie (TP) |
| BIO 2490 | 3 | Mammalogie |

Bloc 91F Option min. 0 cr., max. 10 cr. *Stages en milieu de travail*

| | | |
|----------|---|-------------------------------|
| BIO 2050 | 3 | Stage de recherche 1 |
| BIO 3020 | 3 | Stage en milieu de travail |
| BIO 3050 | 3 | Stage de recherche 2 |
| BIO 3080 | 1 | Stage d'animation en biologie |

Bloc 91V Option min. 0 cr., max. 12 cr. *Cheminement honor*

| | | |
|----------|---|----------------------------|
| BIO 4000 | 3 | Communication scientifique |
| MCB 4050 | 3 | Stage de recherche honor 1 |
| MCB 4060 | 6 | Stage de recherche honor 2 |

loc 91B Option min. 7 cr., max. 14 cr. *Connaissances disciplinaires optionnelles*

| | | |
|----------|---|--|
| BCM 2003 | 3 | Application d'outils bio-infor. (2 T.P.) |
| BCM 2501 | 3 | Macromolécules biologiques |
| BCM 2505 | 3 | Enzymologie |
| BCM 3512 | 3 | Biochimie de la cellule |
| BCM 3514 | 3 | Régulation de l'expression génique |
| BIO 3150 | 3 | Signalisation cellulaire |
| BIO 3721 | 3 | Écologie microbienne |
| BIO 3893 | 3 | Éco-toxicologie |
| MCB 3050 | 3 | Microbiologie des aliments 1 (TP) |
| MCB 3051 | 3 | Microbiologie des aliments 2 |
| MCB 3095 | 2 | Microbiologie environ. appliquée |
| MCB 3636 | 2 | Pathogenèse microbienne |

Bloc 91D Option min. 0 cr., max. 7 cr. *Travaux en laboratoire*

| | | |
|----------|-----|--------------------------------------|
| BIO 2110 | 2 | T.P. de biologie moléculaire |
| BIO 2154 | 0,5 | T.P. de biologie cellulaire |
| BIO 2254 | 0,5 | T.P. de génétique |
| MCB 3003 | 3 | Applications biotechno. de l'immuno. |
| MCB 3071 | 3 | Profession microbiologiste |

Bloc 91E Option min. 0 cr., max. 7 cr. *Connaissances spécialisées et complémentaires*

| | | |
|----------|---|-----------------------------------|
| BIO 2042 | 3 | Biostatistique 2 (TP) |
| BIO 2315 | 3 | Les plantes utilisées par l'homme |
| BIO 2372 | 4 | Anatomie et morpho. végé. (TP) |
| BIO 2402 | 3 | Embryologie animale (TP) |
| BIO 2412 | 3 | Histologie animale (TP) |
| BIO 3203 | 3 | Génétique évolutive |
| BIO 3204 | 3 | Génétique des populations |
| BIO 3781 | 3 | Microorganismes phytopathogènes |
| PHL 2100 | 3 | Principes de pharmacologie |

Orientation *Biologie moléculaire et cellulaire* (1-235-1-0 Segment 92)

48 crédits obligatoires, 39 à option, **3 au choix.**

Bloc 92A Obligatoire 14 cr. *Connaissances disciplinaires obligatoires*

| | | |
|----------|-----|------------------------------------|
| BIO 1345 | 1 | T.P de biodiversité 1 |
| BIO 1445 | 1 | T.P de biodiversité 2 |
| BIO 2110 | 2 | T.P. de biologie moléculaire |
| BIO 2150 | 3 | Protistologie (TP) |
| BIO 2154 | 0,5 | T.P. de biologie cellulaire |
| BIO 2162 | 3 | Compléments de biologie cellulaire |
| BIO 2254 | 0,5 | T.P. de génétique |
| BIO 3150 | 3 | Signalisation cellulaire |

Bloc 92B Option min. 6 cr., max 12 cr. *Connaissances en biologie moléculaire*

| | | |
|----------|---|--|
| BCM 2003 | 3 | App. d'outils bio-informatiques (2 TP) |
| BCM 2501 | 3 | Macromolécules biologiques |
| BCM 2505 | 3 | Enzymologie |
| BCM 3514 | 3 | Régulation de l'expression génique |
| BIO 2115 | 3 | Princ. de phylogénie et systématique |
| BIO 3203 | 3 | Génétique évolutive |
| BIO 3702 | 3 | Biotechnologie végétale (TP) |
| IFT 1890 | 3 | Initiation à la bio-informatique |

Bloc 92C Option min. 6 cr., max. 14 cr. *Connaissances en biologie cellulaire*

| | | |
|----------|---|------------------------------------|
| BCM 3512 | 3 | Biochimie de la cellule |
| BIO 2372 | 4 | Anatomie et morpho. végé. (TP) |
| BIO 2402 | 3 | Embryologie animale (TP) |
| BIO 2412 | 3 | Histologie animale (TP) |
| MCB 2979 | 4 | Bactériologie générale 1 (TP) |
| MCB 2986 | 4 | Immunologie générale (TP) |
| MCB 2992 | 4 | Bactériologie générale 2 (TP) |
| MCB 2994 | 4 | Virologie et pathogenèse vir. (TP) |
| MCB 2999 | 3 | Levures et org. levuriformes (TP) |
| MCB 3982 | 4 | Diversité microbienne (TP) |

Bloc 92D Option min. 0 cr., max. 4 cr. *Travaux en laboratoire*

| | | |
|----------|---|---------------------------------------|
| BCM 2958 | 1 | T.P. de biochimie générale |
| BIO 3102 | 3 | T.P. de biologie moléculaire : projet |

Bloc 92E Option min. 9 cr., max. 15 cr. *Connaissances spécialisées et complémentaires*

| | | |
|----------|---|-------------------------------------|
| BIO 2042 | 3 | Biostatistique 2 (TP) |
| BIO 2350 | 3 | Diversité fongique (TP) |
| BIO 2470 | 3 | Morpho. évolutive des chordés (TP) |
| BIO 2471 | 3 | Morph. nerveuse des chordés (TP) |
| BIO 2541 | 3 | Physiologie végétale avancée |
| BIO 2620 | 3 | Physio. animale comparée 1 (TP) |
| BIO 2625 | 3 | Physio. animale comparée 2 (TP) |
| BIO 3204 | 3 | Génétique des populations |
| BIO 3659 | 3 | Les fonctions du système nerveux |
| BIO 3665 | 3 | Respiration, circulation, excrétion |
| BIO 3682 | 3 | Endocrinologie animale |
| BIO 3701 | 3 | Vitroculture des végétaux (TP) |
| BIO 3721 | 3 | Écologie microbienne |
| BIO 3781 | 3 | Microorganismes phytopathogènes |
| PHL 2100 | 3 | Principes de pharmacologie |

Bloc 92F Option min. 0 cr., max. 10 cr. *Stages en milieu de travail*

| | | |
|----------|---|-------------------------------|
| BIO 2050 | 3 | Stage de recherche 1 |
| BIO 3020 | 3 | Stage en milieu de travail |
| BIO 3050 | 3 | Stage de recherche 2 |
| BIO 3080 | 1 | Stage d'animation en biologie |

Bloc 92V Option min. 0 cr., max. 12 cr. *Cheminement honor*

| | | |
|----------|---|----------------------------|
| BIO 4000 | 3 | Communication scientifique |
| BIO 4050 | 3 | Stage de recherche honor 1 |
| BIO 4060 | 6 | Stage de recherche honor 2 |

Orientation *Physiologie* (1-235-1-0 Segment 93)

39 crédits obligatoires, 48 à option et **3 au choix**.

| | | |
|---|--|---|
| <p>Bloc 93A Obligatoire 5cr. <i>Connaissances disciplinaires obligatoires</i></p> <p>BIO 1345 1 T.P de biodiversité 1 BIO 1445 1 T.P de biodiversité 2 BIO 2162 3 Compléments de biologie cellulaire</p> <hr/> <p>Bloc 93B Option min. 0 cr., max 28 cr. <i>Connaissances en mycologie et biologie végétale</i></p> <p>BIO 2150 3 Protistologie (TP) BIO 2306 3 Floristique du Québec (TP) BIO 2315 3 Les plantes utilisées par l'homme BIO 2350 3 Diversité fongique (TP) BIO 2372 4 Anatomie et morph. végétales (TP) BIO 2386 3 Taxonomie des plantes vasc. (TP) BIO 2541 3 Physiologie végétale avancée (TP) BIO 3701 3 Vitroculture des végétaux (TP) BIO 3781 3 Microorganismes phytopathogènes MCB 2999 3 Levures et org. levuriformes (TP)</p> | <p>Bloc 93C Option min. 0 cr., max. 27 cr. <i>Connaissances en biologie animale</i></p> <p>BIO 2402 3 Embryologie animale (TP) BIO 2412 3 Histologie animale (TP) BIO 2470 3 Morpho. évolutive des chordés (TP) BIO 2471 3 Morpho. nerveuse des chordés (TP) BIO 2620 3 Physiologie animale comparée 1 (TP) BIO 2625 3 Physiologie animale comparée 2 (TP) BIO 2862 3 Comportement animal BIO 3659 3 Les fonctions du système nerveux BIO 3665 3 Respiration, circulation, excrétion BIO 3682 3 Endocrinologie animale</p> <hr/> <p>Bloc 93D Option min. 2 cr., max. 9cr. <i>Travaux en laboratoire</i></p> <p>BCM 2958 1 T.P. de biochimie générale BIO 2110 2 T.P. de biologie moléculaire BIO 2154 0,5 T.P. de biologie cellulaire BIO 2254 0,5 T.P. de génétique BIO 3661 2 T.P. de physio. nerveuse et musculaire BIO 3674 3 T.P. Respiration, circulation, excrétion BIO 3863 2 T.P. en comportement animal</p> | <p>Bloc 93E Option min. 9 cr., max. 24 cr. <i>Connaissances spécialisées et complémentaires</i></p> <p>BIO 2042 3 Biostatistique 2 (TP) BIO 2431 3 Invertébrés sauf insectes (TP) BIO 2440 3 Entomologie (TP) BIO 2476 3 Ichtyologie (TP) BIO 2478 3 Herpétologie BIO 2480 3 Ornithologie (TP) BIO 2490 3 Mammalogie BIO 2855 3 Écologie adaptative BIO 3150 3 Signalisation cellulaire BIO 3203 3 Génétique évolutive BIO 3204 3 Génétique des populations BIO 3283 3 Principes d'évolution (APP) BIO 3893 3 Éco-toxicologie MCB 2979 4 Bactériologie générale 1 (TP) MCB 2986 4 Immunologie générale (TP) MCB 2994 4 Virologie et pathogenèse virale (TP)</p> <hr/> <p>Bloc 93F Option min. 0 cr., max. 10 cr. <i>Stages en milieu de travail</i></p> <p>BIO 2050 3 Stage de recherche 1 BIO 3020 3 Stage en milieu de travail BIO 3050 3 Stage de recherche 2 BIO 3080 1 Stage d'animation en biologie</p> <hr/> <p>Bloc 93V Option min. 0 cr., max. 12 cr. <i>Cheminement honor</i></p> <p>BIO 4000 3 Communication scientifique BIO 4050 3 Stage de recherche honor 1 BIO 4060 6 Stage de recherche honor 2</p> |
|---|--|---|

Orientation *Biodiversité, écologie et évolution* (1-235-1-0 Segment 94)

23

39 crédits obligatoires, 48 à option, 3 au choix.

| | | |
|---|--|--|
| <p>Bloc 94A Obligatoire 5cr. <i>Connaissances disciplinaires obligatoires</i></p> <p>BIO 1345 1 T.P de biodiversité 1 BIO 1445 1 T.P de biodiversité 2 BIO 2042 3 Biostatistique 2 (TP)</p> <hr/> <p>Bloc 94B Option min. 9cr., max. 18cr. <i>Connaissances en écologie et évolution</i></p> <p>BIO 2115 3 Princ. de phylogénie et systématique BIO 2811 3 Dynamique des populations BIO 3203 3 Génétique évolutive BIO 3204 3 Génétique des populations BIO 3283 3 Principes d'évolution (APP) BIO 3801 3 Conservation et aménagement BIO 3811 3 Modélisation écologique BIO 3853 3 Débats en écologie (APP) BIO 3893 3 Éco-toxicologie</p> <hr/> <p>Bloc 94C Option min. 9 cr., max. 18 cr. <i>Connaissances en biodiversité</i></p> <p>BIO 2150 3 Protistologie (TP) BIO 2306 3 Floristique du Québec (TP) BIO 2350 3 Diversité fongique (TP) BIO 2386 3 Taxonomie des plantes vasc. (TP) BIO 2431 3 Invertébrés sauf insectes (TP) BIO 2440 3 Entomologie (TP) BIO 2476 3 Ichtyologie (TP) BIO 2478 3 Herpétologie BIO 2480 3 Ornithologie (TP) BIO 2490 3 Mammalogie MCB 2979 4 Bactériologie générale 1 (TP) MCB 2992 4 Bactériologie générale 2 (TP) MCB 2999 3 Levures et org. levuriformes (TP) MCB 3982 4 Diversité microbienne (TP)</p> | <p>Bloc 94D Option min. 3 cr., max. 12 cr. <i>Travaux en laboratoire et sur le terrain</i></p> <p>BIO 2110 2 T.P. de biologie moléculaire BIO 2154 0,5 T.P. de biologie cellulaire BIO 2254 0,5 T.P. de génétique BIO 2703 1 Stage d'écologie forestière BIO 2854 3 Stage d'éco. animaux terrestres (juin) BIO 3753 3 Stage d'écologie végétale (août) BIO 3843 3 Stage de limnologie (août) BIO 3863 2 T.P. en comportement animal</p> <hr/> <p>Bloc 94E Option min. 9 cr., max. 18 cr. <i>Connaissances spécialisées et complémentaires</i></p> <p>BIO 2162 3 Compléments de biologie cellulaire BIO 2315 3 Les plantes utilisées par l'homme BIO 2372 4 Anatomie et morphogenèse végét. (TP) BIO 2402 3 Embryologie animale (TP) BIO 2470 3 Morpho. évolutive des chordés (TP) BIO 2471 3 Morpho. nerveuse des chordés (TP) BIO 2620 3 Physio. animale comparée 1 (TP) BIO 2625 3 Physio. animale comparée 2 (TP) BIO 2855 3 Écologie adaptative BIO 2862 3 Comportement animal BIO 3721 3 Écologie microbienne BIO 3754 3 Écologie végétale BIO 3781 3 Microorganismes phytopathogènes BIO 3831 3 Océanographie BIO 3839 3 Limnologie GEO 1900 3 S.I.G. : de la théorie à la pratique GEO 2132 3 Géomorphologie (TP) GEO 2142 3 Pédologie (TP) GEO 2152 3 Hydrologie GEO 2512 3 Systèmes d'info. géographique. (TP) GEO 3312 3 Études d'impacts (TP) IFT 1890 3 Initiation à la bio-informatique MCB 3095 2 Microbiologie environnementale appl.</p> | <p>Bloc 94F Option min. 0 cr., max. 10 cr. <i>Stages en milieu de travail</i></p> <p>BIO 2050 3 Stage de recherche 1 BIO 3020 3 Stage en milieu de travail BIO 3050 3 Stage de recherche 2 BIO 3080 1 Stage d'animation en biologie</p> <hr/> <p>Bloc 94V Option min. 0 cr., max. 12 cr. <i>Cheminement honor</i></p> <p>BIO 4000 3 Communication scientifique BIO 4050 3 Stage de recherche honor 1 BIO 4060 6 Stage de recherche honor 2</p> |
|---|--|--|

(1-235-2-0 Segment 81)

16 crédits obligatoires, 41 à option, 3 au choix.

Bloc 81A Obligatoire 16 cr.
Connaissances fondamentales en biologie

| | | |
|----------|---|-----------------------------|
| BCM 1531 | 3 | Introduction à la biochimie |
| BIO 1101 | 3 | Biologie moléculaire |
| BIO 1153 | 3 | Biologie cellulaire |
| BIO 1203 | 3 | Introduction à la génétique |
| BIO 1335 | 2 | Biodiversité 1 |
| BIO 1435 | 2 | Biodiversité 2 |

Bloc 81B Option min. 0 cr., max. 26cr.
Microbiologie et immunologie

| | | |
|----------|---|------------------------------------|
| MCB 1979 | 3 | Microbiologie générale (TP) |
| MCB 2979 | 4 | Bactériologie générale 1 (TP) |
| MCB 2986 | 4 | Immunologie générale (TP) |
| MCB 2992 | 4 | Bactériologie générale 2 (TP) |
| MCB 2994 | 4 | Virologie et pathogenèse vir. (TP) |
| MCB 2999 | 3 | Levures et org. levuriformes (TP) |
| MCB 3982 | 4 | Diversité microbienne (TP) |

Bloc 81C Option min. 0 cr. max. 25 cr.
Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

| | | |
|----------|---|------------------------------------|
| BIO 1534 | 3 | Physiologie végétale (TP) |
| BIO 1634 | 3 | Principes de physiologie ani. (TP) |
| BIO 2150 | 3 | Protistologie (TP) |
| BIO 2162 | 3 | Compléments de biologie cellulaire |
| BIO 2372 | 4 | Anatomie et morph. végétales (TP) |
| BIO 2402 | 3 | Embryologie animale (T.P.) |
| BIO 2412 | 3 | Histologie animale (T.P.) |
| BIO 3150 | 3 | Signalisation cellulaire |

Bloc 81D Option min. 0 cr. max. 22 cr.
Biodiversité, écologie et évolution

| | | |
|----------|---|--------------------------------------|
| BIO 1283 | 1 | Évolution |
| BIO 1803 | 3 | Écologie et environnement |
| BIO 2115 | 3 | Princ. de phylogénie et systématique |
| BIO 2811 | 3 | Dynamique des populations |
| BIO 2855 | 3 | Écologie adaptative |
| BIO 2862 | 3 | Comportement animal |
| BIO 3801 | 3 | Conservation et aménagement |
| BIO 3811 | 3 | Modélisation écologique |
| BIO 3893 | 3 | Éco-toxicologie |

Bloc 81E Option min. 0 cr. max. 15 cr.
Travaux pratiques et stages

| | | |
|----------|-----|--------------------------------------|
| BIO 1345 | 1 | T.P de biodiversité 1 |
| BIO 1445 | 1 | T.P de biodiversité 2 |
| BIO 2050 | 3 | Stage de recherche 1 |
| BIO 2110 | 2 | T.P. de biologie moléculaire |
| BIO 2154 | 0,5 | T.P. de biologie cellulaire |
| BIO 2254 | 0,5 | T.P. de génétique |
| BIO 3020 | 3 | Stage en milieu de travail |
| BIO 3080 | 1 | Stage d'animation en biologie |
| MCB 3003 | 3 | Applications biotechno. de l'immuno. |

Bloc 81F Option min. 0 cr, max. 25 cr.
Disciplines biologiques diverses

| | | |
|----------|---|------------------------------------|
| BIO 2041 | 3 | Biostatistique 1 (TP) |
| BIO 2306 | 3 | Floristique du Québec (TP) |
| BIO 2315 | 3 | Les plantes utilisées par l'homme |
| BIO 2350 | 3 | Diversité fongique (TP) |
| BIO 2386 | 3 | Taxonomie des plantes vasc. (TP) |
| BIO 2431 | 3 | Invertébrés sauf insectes (TP) |
| BIO 2440 | 3 | Entomologie (TP) |
| BIO 2470 | 3 | Morpho. évolutive des chordés (TP) |
| BIO 2471 | 3 | Morph. nerveuse des chordés (TP) |
| BIO 2476 | 3 | Ichtyologie (TP) |
| BIO 2478 | 3 | Herpétologie |
| BIO 2480 | 3 | Ornithologie (TP) |

| | | |
|----------|---|-------------------------------------|
| BIO 2490 | 3 | Mammalogie |
| BIO 2541 | 3 | Physiologie végétale avancée (TP) |
| BIO 2620 | 3 | Physio. animale comparée 1 (TP) |
| BIO 2625 | 3 | Physio. animale comparée 2 (TP) |
| BIO 3002 | 2 | Bioéthique |
| BIO 3203 | 3 | Génétique évolutive |
| BIO 3204 | 3 | Génétique des populations |
| BIO 3659 | 3 | Les fonctions du système nerveux |
| BIO 3665 | 3 | Respiration, circulation, excrétion |
| BIO 3682 | 3 | Endocrinologie animale |
| BIO 3721 | 3 | Écologie microbienne |
| BIO 3754 | 3 | Écologie végétale |
| BIO 3781 | 3 | Microorganismes phytopathogènes |
| BIO 3831 | 3 | Océanographie |
| BIO 3839 | 3 | Limnologie |
| MCB 3050 | 3 | Microbiologie des aliments 1 (TP) |
| MCB 3095 | 2 | Microbiologie environnementale app. |
| MCB 3636 | 2 | Pathogenèse microbienne |
| MCB 3964 | 3 | Immunologie approfondie |

Bloc 81G Option min. 0 cr, max. 6 cr.
Connaissances connexes

| | | |
|-----------|---|--|
| ANG1913 | 3 | Lire en anglais (niveau 2B sciences) |
| ANS 1404T | 3 | Scientific and technical writing |
| ANT 1900 | 3 | Introduction à l'anthropologie |
| ANT 2454 | 3 | Introduction à la primatologie |
| BCM 1501 | 3 | Origine biochimique de la vie |
| CHM 1600 | 3 | Chimie de l'environnement : intro |
| CHM 1984 | 3 | Chimie organique |
| CHM 1990 | 3 | Physicochimie générale 1 |
| DRT 3108 | 3 | Droit international de l'environnement |
| GEO 2122 | 3 | Climatologie |
| GEO 3132 | 3 | Paléogéographie |
| HST 2855 | 3 | Introduction à l'histoire des sciences |
| IFT 1810 | 3 | Initiation à la programmation C (TP) |
| PHI 1130 | 3 | Philosophie des sciences |
| PHI 1365 | 3 | Évolution, pensée et valeurs |
| PHY 1973 | 3 | Astrobiologie |
| SOL 2200 | 3 | Sociologie de l'environnement |

Mineure
(1-235-4-0 Segment 71)

12crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

| Bloc 71A | Obligatoire | 12 cr. | Bloc 71E | Option | min. 0 cr., max. 15 cr. |
|---|--------------------|------------------------------------|---|---------------|---|
| <i>Connaissances fondamentales en biologie</i> | | | <i>Disciplines biologiques diverses</i> | | |
| BCM 1531 | 3 | Introduction à la biochimie | BIO 2041 | 3 | Biostatistique 1 (TP) |
| BIO 1101 | 3 | Biologie moléculaire | BIO 2115 | 3 | Princ. de phylogénie et systématique (TP) |
| BIO 1153 | 3 | Biologie cellulaire | BIO 2306 | 3 | Floristique du Québec (TP) |
| BIO 1203 | 3 | Introduction à la génétique | BIO 2315 | 3 | Les plantes utilisées par l'homme |
| <hr/> | | | BIO 2350 | 3 | Diversité fongique (TP) |
| Bloc 71B | | | BIO 2386 | 3 | Taxonomie des plantes vasculaires (TP) |
| Option min. 0 cr., max. 15cr.. | | | BIO 2402 | 3 | Embryologie animale (TP) |
| <i>Microbiologie et immunologie</i> | | | BIO 2412 | 3 | Histologie animale (TP) |
| MCB 1979 | 3 | Microbiologie générale (TP) | BIO 2431 | 3 | Invertébrés sauf insectes (TP) |
| MCB 2979 | 4 | Bactériologie générale 1 (TP) | BIO 2440 | 3 | Entomologie (TP) |
| MCB 2986 | 4 | Immunologie générale (TP) | BIO 2470 | 3 | Morphologie évolutive des chordés (TP) |
| MCB 2994 | 4 | Virologie et pathogenèse vir. (TP) | BIO 2471 | 3 | Morphologie nerveuse des chordés (TP) |
| <hr/> | | | BIO 2476 | 3 | Ichtyologie (TP) |
| Bloc 71C | | | BIO 2478 | 3 | Herpétologie |
| Option min. 0 cr., max. 15cr. | | | BIO 2480 | 3 | Ornithologie (TP) |
| <i>Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes</i> | | | BIO 2490 | 3 | Mammalogie (TP) |
| BIO 1534 | 3 | Physiologie végétale (TP) | BIO 2541 | 3 | Physiologie végétale avancée (TP) |
| BIO 1634 | 3 | Principes de physiologie ani. (TP) | BIO 2811 | 3 | Dynamique des populations |
| BIO 2154 | 0,5 | T.P. de biologie cellulaire | BIO 2862 | 3 | Comportement animal |
| BIO 2162 | 3 | Compléments de biologie cellulaire | BIO 3002 | 2 | Bioéthique |
| BIO 2254 | 0,5 | T.P. de génétique | BIO 3659 | 3 | Les fonctions du système nerveux |
| BIO 2372 | 4 | Anatomie et morph. végétales (TP) | BIO 3665 | 3 | Respiration, circulation, excrétion |
| BIO 2620 | 3 | Physio. animale comparée 1 (TP) | BIO 3682 | 3 | Endocrinologie animale |
| BIO 2625 | 3 | Physio. animale comparée 2 (TP) | BIO 3754 | 3 | Écologie végétale |
| <hr/> | | | BIO 3781 | 3 | Microorganismes phytopathogènes |
| Bloc 71D | | | BIO 3801 | 3 | Conservation et aménagement |
| Option min. 0 cr., max. 10 cr. | | | BIO 3831 | 3 | Océanographie |
| <i>Biodiversité, écologie et évolution</i> | | | BIO 3839 | 3 | Limnologie |
| BIO 1283 | 1 | Évolution | BIO 3893 | 3 | Éco-toxicologie |
| BIO 1335 | 2 | Biodiversité 1 (TP) | | | |
| BIO 1345 | 1 | T.P de biodiversité 1 | | | |
| BIO 1435 | 2 | Biodiversité 2 (TP) | | | |
| BIO 1445 | 1 | T.P de biodiversité 2 | | | |
| BIO 1803 | 3 | Écologie et environnement | | | |

BIO 3020 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Professeure responsable : Thérèse Cabana
E-142 Pavillon Marie-Victorin, Tél : 514 343-7564
therese.cabana@umontreal.ca
(sur rendez-vous seulement)

But

Le stage en milieu de travail (BIO3020) permet aux étudiants d'acquérir, durant leurs études de baccalauréat, une expérience professionnelle significative dans un endroit où des bacheliers en sciences biologiques sont susceptibles d'être engagés, et de recevoir 3 crédits et une note au bulletin.

Durée

Au moins 12 semaines à plein temps (35 heures/semaine) ou toute autre formule équivalente. Le stage est généralement réalisé à plein temps durant l'été, mais peut l'être à temps partiel durant les trimestres d'automne et d'hiver.

Type de travail, milieu d'accueil et superviseur

Milieu privé ou public. Le travail doit correspondre à ce qu'un diplômé de B.Sc. en sciences biologiques effectuerait. Autrement dit, il faut faire appel aux connaissances en biologie pour accomplir les tâches demandées. L'étudiant identifie lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par le professeur responsable. Une personne du milieu d'accueil accepte de superviser l'étudiant et se porte garante que les conditions seront respectées (nature du travail, temps travaillé, rapport). Ce superviseur fournira une évaluation du stage (voir ci-dessous). Voici quelques exemples de milieux d'accueil *a priori* acceptables:

- laboratoires de recherche ou de diagnostic hospitaliers, privés ou gouvernementaux
- laboratoires de recherche universitaires
- divers ministères des gouvernements provincial ou fédéral
- firmes de consultants en environnement ou autre
- divers médias de communication scientifique (journaux, périodiques, télévision, etc.)

Rémunération

L'étudiant devrait être rémunéré par l'employeur, mais la rémunération ne peut être une condition obligatoire.

Inscription

Avant de s'inscrire, l'étudiant prend rendez-vous avec le professeur responsable pour discuter du milieu d'accueil pressenti et du travail qui y serait accompli. Un travail ne sera pas accepté comme stage après ou durant sa réalisation; il doit d'abord être approuvé par le professeur responsable. Une fois le projet de stage approuvé, l'étudiant se procure le formulaire d'enregistrement du stage sur le site internet du Département ou au secteur académique (D-219 PMV), le fait remplir par le superviseur de stage puis signer par le professeur responsable. Certains milieux d'accueil exigent une lettre d'entente, que le Département fournit sur demande. L'étudiant s'inscrit enfin sur le guichet étudiant. Il faut donc planifier le stage bien à l'avance.

N.B. : Vous ne pouvez pas vous inscrire au cours BIO3020 si vous désirez suivre le cheminement honor en 3^e année.

Rapport

À la fin du stage, l'étudiant remet un rapport qui comprend la description du milieu d'accueil, du travail réalisé, le temps consacré aux tâches et une critique (bénéfices retirés, difficultés rencontrées, etc.). La description du travail doit être la plus complète possible. Par exemple, s'il s'agit d'un travail de recherche, elle peut comprendre les parties d'un article scientifique (introduction avec relevé de littérature, matériel et méthode, résultats illustrés de la façon habituelle pour le domaine de recherche, discussion, références). Si des annexes accompagnent le rapport (vidéo, CD, etc.), elles peuvent être rendues à l'étudiant après l'évaluation. Le superviseur du stage juge si le rapport correspond fidèlement au travail réalisé.

Notation

Trois éléments contribuent à la note :

Le superviseur du stage fournit par courriel ou par écrit au professeur responsable une évaluation *qualitative* (excellent, très bien, bien, moyen, passable, insatisfaisant, avec justifications)

- a) du travail même de l'étudiant tout au long du stage (25 % de la note) et
- b) du rapport (25 %)

Le professeur responsable fait également une évaluation **qualitative** du rapport (50 %). Comme ce professeur voit les rapports de tous les étudiants inscrits et les évaluations de tous les superviseurs, c'est lui qui attribue la note finale, en lettre.

Coordonnatrice des stages de la FAS

Si vous avez besoin d'aide dans votre recherche de stage, si vous voulez améliorer votre curriculum vitae, si vous avez à vous préparer pour une importante entrevue ou vous voulez simplement connaître les exigences des stages, vous pouvez communiquer avec **Isabelle Lafleur (Andréanne Lemonde)**, coordonnatrice des stages en sciences de la Faculté des arts et des sciences. Prenez rendez-vous!

Coordonnées : Pavillon André-Aisenstadt local 2155
514 343-6111 poste 3488
isabelle.lafleur.1@umontreal.ca
andreeanne.lemonde@umontreal.ca

TRAVAUX SUR LE TERRAIN

BIO 2703 Stage d'écologie forestière (1 cr.)

Jacques Brisson

Comprend 6 excursions qui ont lieu les 6 premiers vendredis du trimestre d'Automne.

Minimum : 15 étudiants Maximum : 60 étudiants

Les trois stages suivants se déroulent à la Station de biologie des Laurentides. L'inscription est conditionnelle à l'acceptation par le professeur responsable et au versement d'un dépôt de 100 \$, compte tenu des frais qui découlent du séjour à la Station et des places limitées.

BIO 2854 Stage d'écologie des animaux terrestres (3 cr.)

François-Joseph Lapointe

Priorité aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de Biologie des Laurentides à la fin mai.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois de mai précédent.

Minimum : 15 étudiants Maximum : 24 étudiants

BIO 3753 Stage d'écologie végétale (3 cr.)

Jacques Brisson

Priorité aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de Biologie des Laurentides vers la fin du mois d'août.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois d'août qui précède.

Minimum : 15 étudiants, Maximum : 24 étudiants

BIO 3843 Stage en limnologie (3 cr.)

Roxane Maranger

Priorité aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de Biologie des Laurentides à la fin août.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois d'août qui précède.

Minimum : 15 étudiants, Maximum : 24 étudiants

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Dans le cadre de la Politique sur l'évaluation de l'enseignement qui prévaut à l'UdeM, la prestation de tous les enseignants dans tous leurs cours est évaluée. Au Département de sciences biologiques, deux types d'évaluation sont faites : la Rétroaction des étudiants en cours de session et l'Évaluation de la prestation d'enseignement – cours.

Rétroaction des étudiants en cours de trimestre

Rapide, elle a lieu durant la 4^e semaine du cours. Elle permet à l'enseignant d'ajuster le tir, le cas échéant, et elle permet aux étudiants de profiter immédiatement de l'amélioration de la prestation de l'enseignant. Elle porte sur la méthode d'enseignement et sur les différents aspects du cours qui peuvent être modifiés durant le trimestre. L'évaluation, animée par le représentant de classe, se fait par l'entremise d'une discussion entre les étudiants et porte sur le degré de satisfaction du matériel pédagogique, de la méthode d'enseignement, de la prestation de l'enseignant, des travaux pratiques et prestation des auxiliaires d'enseignement. «Il est important de comprendre que le but de cette évaluation n'est aucunement coercitif ou blessant pour les enseignants et la collaboration pleine et entière de ceux-ci est une condition nécessaire à son accomplissement» (FAÉCUM, Avis pour une évaluation de l'enseignement efficace au premier cycle à l'Université de Montréal. Janvier 2005).

Évaluation de la prestation d'enseignement – cours

Plus complète, elle a lieu à la fin du trimestre. La fiche comporte 15 questions sur les cours théoriques et 5 sur les travaux pratiques et une feuille de commentaires (points forts et faibles). Elle est remplie par chaque étudiant du cours, de façon anonyme et confidentielle. Un responsable des services informatiques retranscrit à l'ordinateur les commentaires et traite les résultats quantitatifs de l'évaluation. Elle sera incluse au dossier de chaque enseignant.

BOURSES DE 1^{ER} CYCLE

BOURSE D'ÉTÉ DE RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE DU CRSNG

Cette bourse paie le salaire pour un travail d'été de 16 semaines dans un laboratoire de recherche subventionné par le CRSNG. Le CRSNG contribue pour 4 500 \$ et le directeur de recherche fournit 1125 \$. Seuls les candidats ayant une moyenne cumulative de **3,7 et plus** sont éligibles.

Les renseignements et formulaires sont disponibles au début janvier au bureau de Micheline Fréchette.

BOURSE DU COPSÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (COMITÉ D'ORGANISATION DU PROGRAMME DES STAGIAIRES D'ÉTÉ)

Pour obtenir une bourse du COPSÉ vous devez être admis à un stage d'été dans un laboratoire de la Faculté de médecine. Les bourses sont en moyenne de 4 200 \$ pour 3 mois. La durée des stages est de 3 mois. Les stages d'été s'effectuent entre le 1^{er} mai et le 31 août. Vous devez faire la demande au plus tard dans la première semaine de décembre.

Pour plus de renseignements : www.med.umontreal.ca/recherche/vdres/copse.htm#carnet

BOURSES D'ÉTUDES

Divers organismes, compagnies, fondations, etc., accordent des bourses pour les études de 1^{er} cycle. Un répertoire complet de ces bourses est disponible au Bureau de l'aide financière, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332 Édouard-Montpetit, 4^e étage, local A-4302, tél : 343-6145 baf@sae.umontreal.ca.
Site internet : <http://www.etudes.umontreal.ca/aide-financiere/index.html>

VIE ÉTUDIANTE

Activités diverses

En biologie, n'ayez crainte de vous ennuyer. Une panoplie d'activités vous aidera à relaxer et à décrocher un peu des études. À chaque début de trimestre, un party est organisé plus souvent qu'autrement au Peel-Pub, resto-bar situé à proximité de l'Université. Durant cette soirée, vous verrez peut-être quelques finissantes vendre des shooters. Encouragez-les, elles ramassent des fonds pour leur bal... ce sera bien vite votre tour! Dans le même ordre d'idées, un party de fin de session vous permet de passer joyeusement à une prochaine étape de votre vie! Des pizzas-bières prennent régulièrement place au Café-bio pendant lesquels vous pourrez profiter de l'atmosphère détendue, mais de party!

LE party à ne pas manquer au cours de votre bacc : **Interfac ou Interbio**. Il s'agit de la réunion de plusieurs départements de biologie (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Trois-Rivières, Université du Québec à Rimouski, Université de Moncton) pour une fin de semaine remplie de plaisirs et de péripéties. Vous pourrez participer à des sports et des épreuves et vous ferez la fête dans le but de ramasser le plus de points possible afin de faire gagner votre Université.



Une autre activité à ne pas manquer est le **BIOSHOW** : un spectacle pendant lequel les étudiants et les professeurs font valoir tous leurs talents. Chant, danse, théâtre sont au programme, ou encore tout numéro permettant de faire découvrir des talents cachés. Un party y fait généralement suite et c'est l'occasion parfaite de féliciter tous les participants et de leur demander des autographes.

Des activités sportives variées, intérieures comme extérieures, sont organisées afin de vous permettre de garder une excellente forme physique : tournois de hockey, de volley-ball ou de soccer, paint-ball, randonnées en raquettes durant le week-end.

Café-bio

Situé au C-258 du Pavillon Marie-Victorin (PMV), le Café-bio est l'endroit idéal pour relaxer, jaser, jouer au babyfoot, bref, pour se rencontrer entre amis. Surtout convoité à l'heure des repas (et ses prix sont des plus bas), le Café-bio vous permet de reprendre des forces. Des étudiants en assurent la permanence à tour de rôle. Si chacun de vous donne quelques heures de disponibilité, vous aurez en tout temps un endroit bien à vous.

Journal étudiant: ARN_m

L'ARN_m permet aux étudiants de biologie d'exposer leurs talents de journaliste ou d'écrivain. Des thèmes imposés marquent les occasions spéciales telles l'Halloween, Noël ou la Saint-Valentin. Articles sur des sujets variés, chroniques de films, blagues, farfelu.

Association des étudiants en biologie : AEB

Située au E-203 du PMV, l'AEB est dotée d'un Conseil Exécutif (C.E.) avec 11 postes disponibles :

Président

Le président doit détenir au moins une année d'expérience dans le C.E. Il représente officiellement l'AEB et siège à l'Assemblée départementale. Il s'assure de l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée générale des étudiants et du C.E., est responsable du bon fonctionnement de l'association et veille au respect et à l'application des statuts et règlements de l'AEB. Il prépare, avec l'appui du secrétaire, les réunions du C.E. de l'Assemblée générale qu'il préside bien évidemment. En coopération avec le trésorier, il s'assure que tous les budgets soient respectés. Il doit orienter le travail du C.E. et veiller à ce que tous les membres exercent leurs fonctions.

Secrétaire

Le secrétaire doit avant tout rédiger les procès-verbaux des réunions hebdomadaires du C.E. Il doit donc être présent à toutes les réunions et prendre des notes quant aux propositions faites, aux points discutés et aux décisions prises. Il a le devoir de rédiger le procès-verbal avant la prochaine réunion pour que celui-ci soit accepté par le conseil. Il a la responsabilité de maintenir les archives de l'AEB et d'acheter les fournitures et le matériel nécessaires.

Trésorier

La principale fonction du trésorier est de gérer les avoirs financiers de l'association. Il comptabilise donc les dépôts et les retraits d'argent effectués par les différents membres du CE. Il agit également à titre de conseiller pour les membres du C.E. afin de les aider à effectuer la gestion de leur budget respectif. Il se doit d'informer les étudiants de l'état financier de leur association et veille à ce que la gestion des ressources financières se fasse de façon saine et équitable.

Coordonnateur aux affaires internes

Son rôle premier est de transmettre des messages provenant du C.E. aux étudiants. Les messages sont transmis dans les cours via des étudiants recrutés à tous les niveaux du baccalauréat. Le coordonnateur est responsable de la publicité et s'occupe donc des pancartes, du carnet d'adresses, du site Internet, des babillards et du calendrier du Café-bio.

Coordonnateur aux affaires externes

Il représente l'association à l'extérieur du Département. Il siège notamment au Conseil central et au Congrès de la FAÉCUM (Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal). Il est donc le maillon entre l'AEB et les autres associations étudiantes de l'Université.

Coordonnateur aux affaires pédagogiques

Il veille à ce que les droits académiques des étudiants (plans de cours, qualité de l'enseignement, évaluations, etc.) soient respectés et il se doit d'intervenir en cas de litige. Il siège au sein de l'Assemblée départementale et à la FAÉCUM afin d'assurer la communication et le suivi entre les étudiants, leur département et la FAÉCUM. Il s'occupe également de la vente de livres usagés et de l'organisation de conférences et de symposiums.

Coordonnateurs à la vie étudiante (C.V.E.)

Généralement au nombre de 2, ils sont responsables de l'élaboration et de l'organisation des activités étudiantes telles que les activités culturelles, les pizzas-bières, les partys ou autres. Ils se réunissent avec les C.V.E. des autres associations étudiantes afin de participer à l'élaboration du Carnaval d'hiver, de la fête de la rentrée, du Bols et Bolles, etc.

Coordonnateur des sports, de la santé et de l'environnement

Il représente l'association au sein du conseil des représentants sportifs du CEPSUM (Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Montréal). Il doit donc assister aux réunions organisées à chaque trimestre afin de prendre connaissance des calendriers d'activités et faire part au conseil des différents commentaires apportés par les membres de son association lors des diverses activités sportives. En association avec le coordonnateur aux affaires internes, il doit promouvoir les tournois et activités organisées par le CEPSUM et planifier d'autres activités suite à la demande des étudiants. Il prend part au Comité Universt Cité et veille ainsi au respect de l'environnement.

Rédacteur en chef de l'ARN_m

Il a la responsabilité du journal étudiant et publie les articles en plus de faire la mise en page du journal. Il recrute des dessinateurs, correcteurs et une équipe de mise en page si nécessaire. Il détient le dernier mot sur l'apparence, les thèmes et les dates de tombée du journal.

Coordonnateurs du Café-bio

Généralement au nombre de trois, ils veillent au bon fonctionnement et à l'ambiance du café. En plus de l'approvisionnement, ils s'occupent du recrutement et de l'entraînement des bénévoles qui assurent les permanences. Un inventaire mensuel de la marchandise doit être effectué.

Coordonnateurs des finissants

Ils s'occupent de la planification du bal, du Bioshow, des photos, des bagues et de l'album des finissants en plus des activités de financement.

Pour savoir quand ont lieu les partys et pour être au courant des diverses activités, inscrivez-vous au carnet d'adresses de biologie en envoyant un courriel à l'adresse suivante: bio-udm-subscribe@yahoogroups.com. À partir de ce moment, vous recevrez les messages qui sont normalement rédigés par le coordonnateur aux affaires internes.

EN DIFFICULTÉ?

Vous travaillez fort et assidûment, vous croyez être organisé et efficace, mais vous n'obtenez pas les notes escomptées dans un cours ou dans plusieurs cours?

Vous éprouvez une difficulté particulièrement grande avec un enseignant que vous jugez tout à fait incompatible avec vous?

Vous vous sentez malheureux en biologie ou au Département?

Nous vous présentons ci-dessous et dans l'ordre, les diverses personnes ou services que vous pouvez consulter si vous éprouvez des difficultés.

En premier lieu, n'hésitez jamais à consulter le **personnel du secteur académique** : Annie Aubin, Josée Dodier et Micheline Fréchette, de même que l'**adjoint du directeur au 1^{er} cycle** Jocelyn Forget.

Votre association étudiante (**AEB**) offre aussi du support.

Vous vous questionnez sur votre orientation ou votre choix de carrière ? Vous éprouvez des difficultés à réussir les cours, votre méthode d'études est inefficace, la planification et l'organisation sont des notions inconnues, vous êtes aux prises avec une anxiété de performance ou une perte de motivation, les examens vous stressent. Vous vivez des relations interpersonnelles difficiles, vous vous sentez au bord de la crise de nerfs. L'Université offre une variété de services par le biais du Centre étudiant de soutien à la réussite (**CESAR**). C'est gratuit.

« **L'ombudsman** a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, **après avoir épuisé les recours internes à leur disposition**, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête lorsqu'il le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé de la demande et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations, s'il y a lieu ».

Référence : <http://www.ombuds.umontreal.ca/>

Madame **Pascale Descary** occupe la fonction d'ombudsman à l'Université de Montréal. Vous pouvez la joindre au 514 343-2100, la consulter à son local (C-4518 du Pavillon J.A. DESÈVE) ou lui écrire à : pascale.descary@umontreal.ca

REMERCIEMENTS

Catherine Ménard, Nadine Robert et Andréanne Ross ont contribué à la rédaction de ce guide.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LE PLAGIAT OU LA FRAUDE CONCERNANT LES ÉTUDIANTS

Évitez de vous mettre les pieds dans les

PLAgiATS!



Savez-vous vraiment ce qu'est le plagiat ?

Le plagiat, c'est rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux. En sont parfois tentés les étudiants qui se sentent pris par le manque de temps et qui voient l'occasion de prendre des raccourcis. Le plagiat est effectivement souvent une conséquence du manque de planification. Il importe donc de commencer vos travaux dès que possible et de répartir ceux-ci sur l'ensemble du trimestre. Saviez-vous que l'Université de Montréal a adopté, au printemps 2005, un nouveau *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* ?

Nous vous invitons à consulter le règlement disciplinaire de l'Université sur le site suivant :

<http://www.fas.umontreal.ca/plagiat/>

On y explique dans ce document ce qui est considéré comme plagiat, notamment :

- « l'utilisation totale ou partielle, littéraire ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence... »;
- « la falsification d'un document ou de toutes données... »;
- « la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours... ».

Le plagiat peut se solder par la note « **F** », soit « **échec** », et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. L'Université peut même revenir contre vous pendant les dix années suivant l'obtention de votre diplôme.

N'oubliez pas; soyez prévoyant et démarrez vos travaux à temps !

Pour vous aider dans votre planification, [des ateliers du CESAR sont disponibles](#).

Dévoilez vos sources !

Rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux est une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris sur Internet, dans un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

Rappelez-vous que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

Il nous arrive tous d'avoir à emprunter les mots ou les idées de quelqu'un d'autre, et c'est même parfois favorable puisque cela démontre que nous avons fait un travail de recherche. Il faut simplement identifier nos sources!

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.

4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Motus et bouche cousue !

La période des examens finaux approche, vous êtes à bout de souffle et vous avez l'impression que le temps vous manque pour étudier... La tentation peut alors devenir grande de tricher.

Cela ne concerne pas la majorité d'entre vous. Aussi, **pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat**, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous pendant les examens :

- Évitez de parler;
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne à laquelle les étudiants doivent s'adresser est le surveillant;
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé;
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, efface, mouchoir, etc.);
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen;
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio portative et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre;
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen);
 - Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour;
- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Nous vous rappelons qu'en vertu du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, le plagiat se solde souvent par la note « F », soit « échec », et peut même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. C'est sérieux, pensez-y!

Pour savoir comment bien citer une source, vous pouvez vous procurer, à la librairie du 3200 Jean-Brillant, le document intitulé « Méthodologie en sciences humaines; guide méthodologique universitaire », au coût de 5,85 \$.

Bonne étude et bon succès !

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE DE L'U DE M*

* **Attention :** seul le document officiel du règlement des études du Premier cycle a valeur légale et vous devez le consulter pour la mise à jour. [Règlement des études de premier cycle](#)

SYSTÈME DE NOTATION (ARTICLE 11)

Dans la plupart des cours théoriques et pratiques de première année, il y a un examen partiel (intra) en octobre pour le trimestre d'Automne et un en février pour le trimestre d'Hiver. Ces examens ont lieu durant les heures normales de cours et sans interruption de l'enseignement dans les autres cours.

La grande majorité des examens des cours théoriques de la première année du B.Sc. sont à choix multiple. Lorsqu'un étudiant obtient la permission de différer un examen, il peut s'attendre à ce que la forme du nouvel examen soit différente de celle de l'examen régulier. L'AEB possède des copies d'anciens questionnaires d'examens pour un certain nombre de cours; il est de la responsabilité de chaque étudiant de se procurer ou non ces questionnaires. Les questionnaires ne lient pas le professeur ni sur le fond, ni sur la forme de l'examen.

Pour connaître vos résultats d'examens, vous devrez consulter votre dossier via le *Guichet étudiant*. La majorité des résultats sont inscrits en pourcentage lors des examens partiels et finaux. La moyenne globale calculée en pourcentage en fonction des barèmes de cours est transposée dans le système de notation littérale. Les résultats en lettres apparaissent au relevé de notes émis après chaque trimestre, c'est-à-dire en février et en juin (en septembre s'il y a lieu). Le tableau ci-dessous est donné à titre purement indicatif; il revient au professeur d'établir les critères d'évaluation de son cours.

Calcul de la moyenne (11.2)

| Note en % | Points | Lettres | Mentions |
|-----------|--------------------|---------|--------------------------|
| 90-100 = | 4,3 = | A+ | <i>Excellent</i> |
| 85-89 = | 4,0 = | A | |
| 80-84 = | 3,7 = | A- | |
| 77-79 = | 3,3 = | B+ | <i>Très bien</i> |
| 73-76 = | 3,0 = | B | |
| 70-72 = | 2,7 = | B- | |
| 65-69 = | 2,3 = | C+ | <i>Bien</i> |
| 60-64 = | 2,0 ¹ = | C | |
| 57-59 = | 1,7 = | C- | |
| 54-56 = | 1,3 = | D+ | <i>Passable</i> |
| 50-53 = | 1,0 ² = | D | |
| 35-49 = | 0,5 = | E | <i>Faible (échec)</i> |
| 0-34 = | 0,0 = | F | <i>Nul (échec)</i> |
| | 0,0 = | F* | <i>Échec par absence</i> |

¹ note de passage dans le programme. ² note de passage dans un cours offert par la FAS.

N.B.: Si vous êtes inscrit dans un cours offert par une autre faculté, c'est le règlement pédagogique de cette faculté qui prévaut.

Ex.: le cours PHL2100 offert par le Département de pharmacologie de la Faculté de Médecine exige 60% comme note de passage. La notation littérale diffère également de celle de la FAS.

MOYENNE CUMULATIVE

La moyenne cumulative est calculée :

- en multipliant le résultat en points obtenu à un cours par le nombre de crédits de ce cours. On obtient ainsi des points pondérés,
- en additionnant les points pondérés obtenus pour tous les cours effectués,
- et en divisant cette somme par le nombre total de crédits des cours effectués.

Les crédits et les points obtenus pour les cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

EXEMPLE DE CALCUL

| COURS | LETTRE | POINTS | CRÉDITS | POINTS PONDÉRÉS |
|--------------|--------|--------|----------|-----------------|
| BIO 1153 | B- | 2,7 | 3 | 8,1 |
| BIO 1435 | A | 4,0 | 2 | 8,0 |
| BIO 3080 | D | 1,0 | 1 | 1,0 |
| IFT 1800 | C+ | 2,3 | 3 | 6,9 |
| TOTAL | | | 9 | 24,0 |

Donc : $24,0 / 9 = 2,68$ de moyenne cumulative

Une moyenne cumulative sous haute surveillance

Moyenne Cumulative

4,3

3,7

Minimum pour faire une demande de bourse CRSNG, FQRNT, FRSQ

3,6

Minimum pour faire le passage du baccalauréat au doctorat

3,5

Minimum pour suivre le cheminement Honor (Bloc V)

3,0

Minimum pour s'inscrire au 2^e cycle

2,0

Minimum pour réussir le programme

Probation (une année pour remonter à 2,0 ou plus)

Impossibilité de vous inscrire via le Guichet

Interdiction de faire des stages

1,7

Minimum pour ne pas être exclu du programme

Exclusion du programme si la moyenne cumulative <1,7

Relevé de notes (11.3)

Toutes les notes et mentions obtenues par l'étudiant depuis son admission au programme sont inscrites et conservées à son relevé de notes. Dès qu'il a complété des cours contributives à la moyenne totalisant 12 crédits, sa moyenne y est également inscrite. Le relevé de notes est communiqué à l'étudiant.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (ARTICLE 9)

Défaut de se soumettre à une évaluation (9.7)

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

La note F ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

Examen différé (9.8)

Si l'étudiant est absent à un examen final pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimestriel pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimestriel par la note de l'examen final.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Justification d'une absence (Article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les 5 jours ouvrés suivant l'absence. Il doit aussi compléter au Secteur académique du Département (D-219 du PMV) le formulaire Avis d'absence à un examen.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées (certificat médical, de décès d'un membre de sa famille, etc.). De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

9.9 JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans le cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et **FURNIR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DANS LES CINQ (5) JOURS OUVRÉS SUIVANT L'ABSENCE.**

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université de Montréal.

Les pièces justificatives doivent être dûment **DATÉES ET SIGNÉES.**

De plus, le certificat médical doit préciser **LES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'ÉTAT DE SANTÉ INTERDIT DE PARTICIPER, LA DATE ET LA DURÉE DE L'ABSENCE.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(article 9.9 en vigueur pour tous les étudiants depuis le 15 août 2007)
www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html

NORMES DE SUCCÈS – COURS (ARTICLE 12)

Réussite ou échec à un cours (article 12.1)

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours. Une note inférieure à D ou une mention E constitue un échec. En cas d'échec, il n'y a pas de reprise d'examen.

REPRISE (ARTICLE 13)

Droit de reprise (13.1)

De façon générale, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut après approbation de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours, doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours dans l'année qui suit l'échec.

Dans le cas d'un cours hors faculté, l'étudiant qui a subi un échec est soumis aux modalités de reprise des cours du même sigle, à moins que le cours ne soit donné qu'aux étudiants du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant réussit la reprise du cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut.

L'étudiant échoue à la reprise s'il obtient une note inférieure à D pour l'ensemble des évaluations du cours repris. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

NORMES DE SUCCÈS – PROGRESSION DANS UN PROGRAMME (ARTICLE 14)

Mise en probation (article 14.3)

L'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, est égale ou supérieure à 1,7 et inférieure à 2,0 est mis en probation. L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant ne peut être en probation qu'une fois au cours d'un même programme.

Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps plein, la probation dure un an. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par l'autorité compétente de la Faculté, qui peut tenir compte des horaires et des cours offerts. Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps partiel, l'autorité compétente de la Faculté détermine la durée de la probation en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes:

- A. reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué ou les cours substitués à ceux-ci ;
- B. reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que l'autorité compétente lui demande de reprendre;
- C. obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0, sans jamais descendre en bas de 1,7.
- D. se soumettre aux autres conditions imposées l'autorité compétente.

L'étudiant en probation peut, avec l'autorisation de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi. **L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.**

NORMES DE SUCCÈS – PROGRAMME (ARTICLE 15)

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le grade, le diplôme ou le certificat postulé : s'il réussit tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux exigences du programme dont le nombre de crédits requis.

EXCLUSION ET ABANDON (ARTICLE 16)

Exclusion (article 16.1)

L'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à **1,7** est exclu du programme. Toutefois l'étudiant inscrit dans un programme de 60 crédits ou plus ne peut être exclu, en raison de la moyenne cumulative, avant d'avoir complété 2 trimestres d'études (automne et hiver suivant ou hiver et automne suivant) et ce, quel que soit le nombre de crédits complétés. L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

Lorsque la moyenne justifiant l'exclusion est constatée en cours de trimestre, l'étudiant exclu peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit, mais à titre d'étudiant libre.

L'étudiant échoue à la reprise et obtient la note F* si, sans motif valable, il ne se présente pas à l'examen de reprise ou s'il ne s'inscrit pas au cours à reprendre ou à un cours substitut dans les délais prévus. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

ADMISSION À UN PROGRAMME (ARTICLE 3)

Conditions relatives à la langue française (article 3.4)

Pour être admissible le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

a) Connaissance de la langue française

Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone, soit par la réussite de l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du collégial, soit par la réussite, au seuil requis par le programme, du test de français imposé par l'Université.

b) Maîtrise de la langue française

Le candidat doit atteindre le seuil minimal requis par le programme au test de maîtrise de la langue française imposé par l'Université ou tout autre test imposé par la Faculté. Dans le cas de la FAS, l'étudiant doit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI). L'étudiant qui au TFI a obtenu entre 605 et 780 doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposé et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

BOTTIN DU PERSONNEL ENSEIGNANT Professeurs

| Nom | Courriel | Rang | Local | Téléphone Bureau | Labo | Téléphone Labo |
|---------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------|
| Amyot, Marc | m.amyot@umontreal.ca | Titulaire Directeur | F-208-2 D-211-1 | 343-7496 | F-279 | 343-6111 poste 0942 |
| Angers, Annie | annie.angers@umontreal.ca | Agrégée | E-138 | 343-7012 | F-179 | 343-6111 poste 1058 |
| Angers, Bernard | bernard.angers@umontreal.ca | Agrégé | F-054 | 343-2286 | F-080 | 343-6111 poste 1051 |
| Boisclair, Daniel | daniel.boisclair@umontreal.ca | Titulaire | F-228-2 | 343-6762 | F-215 | 343-6111 poste 1235 |
| Brisson, Jacques | jacques.brisson@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-340 | 343-2116 | IRBV G-208 | 343-6111 poste 82358 |
| | | | | | IRBV B-353 | 343-6111 poste 82123 |
| Brodeur, Jacques | jacques.brodeur@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-338 | 343-2079 | IRBV G-310 | 343-6111 Poste 82548 |
| Brouillet, Luc | luc.brouillet@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-347 | 343-2142 | IRBV G-202-204 | 343-6111 Poste 82356 |
| Bruneau, Anne | anne.bruneau@umontreal.ca | Titulaire Directrice | D-357 IRBV | 343-2264 343-2121 | IRBV G-202-204 | 343-6111 Poste 82356 |
| Cabana, Thérèse | therese.cabana@umontreal.ca | Titulaire | E-142 | 343-7564 | F-181 | 343-6111 poste 1214 |
| Cameron, Christopher | c.cameron@umontreal.ca | Adjoint | F-208-8 | 343-2198 | F-065 | 343-6111 poste 1081 |
| Cappadocia, Mario | mario.cappadocia@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-339 | 343-2104 | IRBV G-303-304 | 343-6111 poste 82544 |
| Carignan, Richard | richard.carignan@umontreal.ca | Titulaire | F-052 | 343-7239 450-563-3111 | F-292 | 343-6111 poste 1053 |
| Cattaneo, Antonia | antonia.cattaneo@umontreal.ca | Titulaire | F-058 | 343-6792 | F-081 | 343-6111 poste 1079 |
| Dubois, Frédérique | frederique.dubois@umontreal.ca | Agrégée | F-208-10 | 343-6927 | F-186 | 343-6111 poste 1057 |
| Favret, Colin | cr.favret@umontreal.ca | Adjoint | IRBV B-124 | 343-2158 | CSLB B-217 | 343-6111 poste 82703 |
| Geitmann, Anja | anja.geitmann@umontreal.ca | Agrégée | IRBV F-342 | 343-2117 | IRBV G-206 | 343-6111 poste 82357 |
| | | | | | IRBV G-302 | 343-6111 poste 82543 |
| Hijri, Mohamed | mohamed.hijri@umontreal.ca | Agrégé | IRBV F-344 | 343-2120 | IRBV G-205-224 | 343-6111 poste 82542 |
| James, Patrick | patrick.ma.james@umontreal.ca | Adjoint | F-056 | 343-6864 | F-064 | 343-6111 poste 1304 |
| Lapointe, François-Joseph | francois-joseph.lapointe@umontreal.ca | Titulaire | F-230-4 | 343-7999 | F-277 | 343-6111 poste 1031 |
| Legendre, Pierre | pierre.legendre@umontreal.ca | Titulaire | F-229 | 343-7591 | F-229 | 343-6111 poste 1233 |
| Maranger, Roxane | r.maranger@umontreal.ca | Agrégée Directrice | F-234-6 SBL | 343-7779 | F-285 | 343-6111 poste 0912 |
| Matton, Daniel | dp.matton@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-346 | 343-2127 | IRBV G-305-308 | 343-6111 poste 82545 |
| Molotchnikoff, Stéphane | stephane.molotchnikoff@umontreal.ca | Titulaire | F-234-4 | 343-6616 | F-180 | 343-6111 poste 1238 |
| Morse, David | david.morse@umontreal.ca | Titulaire | IRBV F-341 | 343-2133 | IRBV G-309 | 343-6111 poste 82547 |
| Pflieger, Jean-François | jf.pflieger@umontreal.ca | Agrégé | E-145 | 343-6847 | F-162 | 343-6111 poste 48456 |
| Pinel-Alloul, Bernadette | bernadette.pinel-alloul@umontreal.ca | Titulaire | F-234-2 | 343-6878 343-6784 | F-273 | 343-6111 poste 1038 |
| Rivoal, Jean | jean.rivoal@umontreal.ca | Agrégé | IRBV F-349 | 343-2150 | IRBV | 343-6111 |

BOTTIN DU PERSONNEL ENSEIGNANT (suite)**Responsable de laboratoire et chargé de cours**

| Nom | Adresse électronique | Local | Téléphone |
|----------------|-----------------------------|--------------|----------------------|
| Guadagno, Éric | eric.guadagno@umontreal.ca | E-140 | 343-6111 poste 48578 |

Chargés de cours

| Nom | Adresse électronique | Local | Téléphone |
|---------------------------|--------------------------------------|--------------|---------------------|
| Archambault, Mariannick | mariannick.archambault@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Borcard, Daniel | daniel.borcard@umontreal.ca | F-229 | 343-6111 poste 1233 |
| Campbell, Véronique | veronique.campbell@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Champagne, Syndia | syndia.champagne@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Côté-Charbonneau, Mathieu | mathieu.cote-charbonnea@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Danechi, Kaveh | kaveh.danechi@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| L'Hérault, Pierre | plherault@brebeuf.qc.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Meilleur, Alain | meilleua@total.net | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Rashed, Sélim | selim.rashed@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |
| Senay, Caroline | caroline.senay@umontreal.ca | D-231 | 343-6111 poste 1047 |

Calendrier des études révisé

Été 2013



ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Trimestre

Été 2013

Cheminement régulier

Trimestre

Été 2013

Cheminement sur 2 ans

Légende

Les journées de cours
sont en caractères gras

- premier jour de cours
et
dernier jour
pour passer
à un programme
non contingenté
- dernier jour
pour modifier
un choix de cours
et pour annuler
un cours sans frais
- dernier jour pour abandonner
un cours avec frais
- fin des cours et des examens

* Les dates d'annulation et d'abandon
sont provisoires jusqu'à leur adoption
par la Commission des études

1 session intensive
2 session régulière

D L M M J V S

Mai 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----------|-----------------------|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16¹ | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23² | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Juin 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|-----------------------|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7¹ | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21¹ | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Juillet 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|-----------------------|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12¹ | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Août 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----------------------|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9² | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

D L M M J V S

Mai 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----------|-----------|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Juin 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Juillet 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|-----------------------|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12¹ | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Août 2013

| | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----------|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Carte du campus

- 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 2 1420, boulevard Mont-Royal
- 3 Pavillon Marie-Victorin
- 4 Pavillon de la Faculté de musique
- 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)
- 6 2101, boulevard Édouard-Montpetit
- 7 Pavillon J.-A.-DeSeve (Centre étudiant)

- 8 Résidence C
- 9 Résidence A et annexe
- 10 Pavillon Thérèse-Casgrain
- 11 École Polytechnique
- 12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette McKay-Lassonde
- 13 Pavillon J.-Armand-Bombardier
- 14 Pavillon Roger-Gaudry

- 15 Pavillon Claire-McNicoll
- 16 Pavillon de la Direction des immeubles
- 17 Centre des technologies de fabrication en aérospatiale
- 18 Centrale thermique
- 19 Pavillon René-J.-A.-Lévesque
- 20 Pavillon André-Aisenstadt
- 21 Pavillon Jean-Coutu

- 22 Pavillon Marcelle-Coutu
- 23 Pavillon Paul-G.-Desmarais
- 24 Garage Louis-Colin
- 25 Pavillon Samuel-Bronfman
- 26 Pavillon Maximilien-Caron
- 27 Pavillon Lionel-Groulx
- 28 3200, rue Jean-Brillant
- 29 HEC Montréal – 5255, av. Decelles

- 30 3333, chemin Queen-Mary
- 31 3744, rue Jean-Brillant
- 32 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
- 33 3052-3034, boulevard Édouard-Montpetit
- 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit
- 35 HEC Montréal – Pavillon principal
- 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement

- 37 Pavillon Liliane de Stewart
- 38 Pavillon Marguerite-d'Youville
- 39 7077, avenue du Parc

Stationnement pour visiteurs

